



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Le Tableav Du Vray Et Dv Favx Ecclesiastique

A Liege, M.DC.LXXIII.

Article II. De la Vocation à l'Etat Ecclesiastique.

urn:nbn:de:hbz:466:1-37889

DE
LA VOCATION
A L'ETAT
ECCLESIASTIQUE.

ARTICLE II.

*Nemo potest venire ad me, nisi Pater
qui misit me, traxerit eum.*

Joan. cap. 6. v. 44.



A Divine Sageſſe qui a été Doct
bli les diverſes occupations dit-i
de l'homme icy bas, les veut C
auſſi diſtribuer à qui bon plain
luy ſemble, & donner à ne q
chacun de ſes ſujets l'employ qui luy cō-requ
vient le mieux, parce qu'elle ſçait qu'en diſpen
core que toutes les voyes qu'elle leurs a ap.
preparées ſoient bonnes & honneſtes, ils abſo
ne ſ'y doivent pourtant jamais engager, de ſ
qu'après une tres-meure conſideration appe
crainte que celle qui feroit heureux ce-mit ſ
luy qui l'auroit bien choiſie, ne rendit cap.
malheureux celuy qui ſ'y engageroit C

fans l'auoir assez conné. Car il est certain que Dieu veut des personnes à un état de vie auquel il ne veut pas les autres; & le choix en est de telle importance, que non seulement tout le bonheur du temps en dépend, mais aussi celui de l'éternité. Et si cela est vray de toutes les conditions de la vie, il l'est infiniment davantage de celle de l'Eglise, qui gemit il y a si long temps sous les desordres que luy cause la mauuaise vocation de ses Ministres, qui en cela la traitent si mal, qu'on peut dire qu'il n'appartient plus qu'aux disciples de Judas, & aux heritiers de l'Enfer de luy continuer cette cruelle persécution, d'où procede infailliblement la perte des corps & des ames, comme l'asseure le Docte Tertulien, *Tota ratio damnationis, dit-il, est perversa administratio conditionis.* C'est pourquoy l'Apôtre semble se plaindre de ne trouver presque personne qui ait ensemble toutes les qualitez requises à cet Etat. *Hic jam queritur inter dispensatores ut fidelis quis inueniatur; 1. Cor. cap. 4. v. 2.* il défend en suite tres-absolument que nul ne soit si temeraire de s'ingerer aux Ordres, s'il ne s'y sent appelé de Dieu, *Nec quisquam, dit-il, sinit sibi honorem, sed qui vocatur à Deo; Hebr. cap. 5. v. 4.*

Combien a-t'on veu des personnes

A.vj

Ecclesiastiques & Religieuses, qui pour s'être données à l'Eglise dans une âge trop foible, & avant que d'en connoître les obligations, se sont tellement abandonnées aux vices, qu'elles ont fait un Enfer d'abomination d'un Etat de vie, qui ne devoit être pour eux qu'un Paradis de delices ? J'en ay veu plusieurs & je ne m'en étonne pas, parce qu'il est impossible, que celuy qui a mal choisi sa condition y puisse jamais trouver ny paix, ny repos, ny le salut, ny la fortune, si une grace extraordinaire qui ne se donne que tres-raremét & à tres-peu de personnes, avec un effort & une fidelité semblable que l'on y doit apporter, n'en repare les fautes : au contraire ce ne sera qu'une abîme de dereglemens, une source inepuisable de larmes & de regrets, de rage & de desespoir, de se voir lié contre ses inclinations à une condition dans laquelle on ne voit que sa perte : c'est tout ce qu'on peut attendre d'une mauvaise entrée dans un état où Dieu n'avoit point appelé, mais où l'on n'est entré que par occasion, ou par une precipitation aveugle, ou par des motifs de chair & de sang, sans considerer autre chose, que l'interest, les douceurs, la faineantise, les honneurs, & jamais, ou presque jamais le salut, & sans non plus s'adresser

à Dieu, & consulter les personnes capables, spirituelles, & desintereffées, pour ne se point tromper dans une affaire de si grande importance, & d'où le salut dépend si absolument, que si c'étoit un jeu d'enfant, & côme si on en étoit les arbitres en dernier ressort, contre ce que dit le Sage, *Nè inuit aris prudentia tua*; Proverb. cap. 3. v. 5. Et plus bas. *Nè sis sapiens apud temetipsum*, cap. 16. v. 7. Et comme dit, encor l'Ecclesiastique: Ne fais jamais rien sans conseil, afin de n'avoir pas sujet de t'en repentir. *Fili sine consilio nihil facias, & post factum non poenitebis*, Eccli. cap. 32. v. 24. Ce qui fut la grande faute des Israelites, qui pensans éviter la persecution de leurs ennemis, s'enfuirent en Egypte de leur propre mouvement, où ils furent tres-malheureux, *Vx filii desertores, ut faceretis consilium & non ex me*. Hiaïæ cap. 39. v. 1. Il ne s'en faut pas étonner, parce que l'intention qui n'est point aidée de la vocation de Dieu, ne produit que des fruits d'iniquité; & cette vocation, disent les Peres, doit être le progres d'un saint commencement, la recompense d'une bonne vie, & la semence d'une bien meilleure, *Sacerdotii magnitudo premium virtutis est*. Sur quoy Saint Gregoire dit qu'il faut aller aux Ordres avec ordre, c'est à dire avec l'intention & la conscience si droites,

que l'intereſt particulier ne s'y trouve jamais, & qui s'en approchera autrement, dit le même Saint, *epiſt. 109. lib. 7.* n'y trouvera que ſa chute. Car il s'en va dit-il, comme d'un bois verd dans un bâtiment, qui au lieu de le ſouſtenir, ne ſert qu'à procurer ſa ruine, *Nec viridibus ædificiis pondus imponitur.* Après tout je n'ay point de plus grande folie, que de s'engager toute ſa vie, à une condition, à laquelle on n'a ny vocation, ny aptitude. Et je ne ſçay ſi ceux-là font bien mieux, qui ſans aucun motif, que celui de faire penitence, ſe font Prêtres à la ſortie d'une vie mondaine, & entièrement déréglée. Cela pourroit paſſer pour rendre legitime l'entrée dans la Religion Clauſtrale, à laquelle un véritable penitent ſe peut donner pour y expier ſes pechez, & non pas à la Prêtrife qui ſuppoſe l'innocence, & la pureté de cœur. Entendons parler le Concile de Trente, *ſeſſ. 23. cap. 12. de reſor. Sciunt tamen Episcopi non ſingulos in eâ ſtate conſtitutos debere ad hos ordines aſſumi, ſed dignos dumtaxat, & quorum probata vita ſeneſtus ſit;* Car en effet quel horrible ſacrilege ſeroit-ce à un ivrogne, par exemple, à un lubrique, à un uſurier public, &c. de joindre au ſacré Caractere ces monſtres infernaux, qui portent le ſcandale juſques chez les perſonnes les plus pru-

dentes & les plus charitables.

Nous demeurons tous d'accord que la Religion claustrale (simplement prise) est infiniment au dessous du sacré Sacerdoce : & cependât combien laisse-t'on postuler un jeune homme avant que de luy accorder seulement la condition de Frere-Lay dans un Convent bien réglé ? Quelles recherches ne fait-on point de sa vie ? tant d'enquêtes, tant d'informations : on fait des prieres publiques, & des Communions pour tâcher de connoître la volonté de Dieu , contre laquelle on sçait ne pouvoir agir sans exposer la Religion au scandale ; & non content de cela , on demande encore deux ou trois ans de probation , afin de voir si la vocation du postulant vient de bonne part : & si on trouve qu'il luy manque une seule qualité de celles qui sont requises à l'Observance Reguliere, on le refuse , quelques prieres, ou supplications qu'on puisse faire en sa faveur : & pour être Prêtre , Confesseur , Curé, ou Beneficier , on ne pense à rien moins qu'à tout cela , pourveu qu'on puisse passer à l'Examen tout va bien , on se repose de tout le reste sur un petit mouvement interieur que l'on croit venir de Dieu , qui ne vient bien souvent que de la nature ambitieuse de paroître, de s'élever, & de se mettre à son aise

dans l'Eglise, ou dans la condition que l'on recherche sous pretexte de mieux servir à la Religion, sans regarder à ce que le Fils de Dieu a dit, Que pour profiter au public, il faut être appelé de luy, *Non vos me elegistis, sed ego vos eleger, et fructum afferatis, &c.* Joan, cap. 15. v. 16. & que ce n'est point aller à luy que de penser y aller sans vocation. *Nemo venit ad me nisi Pater meus traxerit eum.* Idem cap. 6. v. 44. l'Apôtre en fait voir la raison, Rom. cap. 10. v. 13. *Quomodo verò predicabunt, nisi mittantur.* La vocation est donc de la dernière importance, & on y pense si peu; Celuy qui n'entre pas par la porte de la bergerie, dit le Sauveur, est un voleur. *Qui non intrat per ostium in ovile, sed ascendit aliunde, ille fur est & latro.* Joan. cap. 10. v. 1.

Où en sont donc toutes ces obligantes personnes qui aident si souvent, & si aveuglement à faire ces sortes de voleurs qui ne sont pas plutôt élevez à la Dignité Sacerdotale, qu'ils se souillent comme des bêtes immondes en toutes sortes de corruption & d'ordure.

Peut-être que Monsieur & Madame qui ont ignoré, ou dissimulé la mauvaise vie de celuy qu'ils ont fait passer, & à qui ils font confier les plus riches trésors du Ciel, ne voudroient pas luy donner l'administration de leurs affaires

temporelles, bien moins la clef du cabinet. tant ils en ont peu d'estime, & si on les vouloit obliger à le faire, ils ne manqueroient point de dire, & avec raison, qu'il faudroit avoir perdu le jugement, & passer pour stupides & pour des dupes, si on abandonnoit ainsi tout à un jeune homme de vingt-cinq ans, qui n'a veu que les classes, les jeux, les danfes & les cabarets. Dites mieux, Monsieur & Madame, que vous estes fous & méchans tout ensemble, de vouloir élever sur le trône de la Royauté Celeste, *Regale Sacerdotium*, 1. Petri cap. 2. v. 9. celuy qui n'a ny vocation ny disposition, & qui après avoir perdu les ames par sa mauvaise conduite, s'il est dans un benefice, ou par sa mauvaise vie, se perdra sans doute aussi luy-même avec vous, ou comme un Saül par desespoir, ou comme un Pharaon par l'endurcissement de cœur, ou enfin sera tué comme un Cain, vagabond, & impenitent, apres avoir tué spirituellement tant de freres, & roulé long-temps une vie débordée, scandaleuse, & sacrilegue, & ce fera encore bien pis pour vous, si par la fuite de vôtre aveuglement, vous empêchiez la correction de sa mauvaise vie, lors que le devoir de son Evêque ne la pourra plus souffrir, parce que dès le moment que vous aurez extorqué sa

grace (que dis-je extorqués sa grace !)
 cela se fait-il ? cela se peut-il faire ? vous
 êtes tous deux responsables à Dieu, ame
 pour ame, de tout le mal qu'il fera dans
 l'état où vous le maintenez, & à la fin du
 jeu vous verrez une infinité d'ames per-
 duës ? he ! comment ? par vos charitez
 diaboliques: qui est-ce qui en répondra
 ce sera vous, avec celuy qui les a abusés
 par son manquement de vertu & de ca-
 pacité: c'est le Saint Esprit qui le dit par
 ces paroles, *Erit anima tua pro anima ejus,*
 3. Reg. cap. 20. v. 39. Et dans Ezech.
 cap. 3. v. 18. & 20. *Sanguinem autem ejus*
de manu tua requiram, ce seroit peu d'être
 simplement damnés, si vous n'étiez dam-
 nez autant de fois qu'il y a des ames qui
 se perdent, mais comment ? *intendetur*
& multiplicabitur poena, qui est celle du
 sens, disent les Docteurs, & cela n'est
 point contesté, ajoutez que pour le re-
 gard de la peine du dam, le remords de
 conscience, la rage & le desespoir en
 seront augmentez. Apprenez donc que
 ce n'est point aux hommes à choisir les
 Ministres de l'Eglise, mais seulement à
 reconnoître le choix que Dieu en fait,
 car c'est à luy seul d'y appeller ceux que
 bon luy semble, & il n'y veut que les
 humbles, les dociles, les obeissans, les
 chastes, les charitables, & ceux qui ont
 la science bien unie avec toutes les

vertus Theologiques & Morales, & un courage invincible pour le maintien de la gloire, & de la defense de son Eglise.

Ce qui arriva à Saint Leon, *Baron. Annal. 461. lect. 6.* doit bien donner de la crainte à ceux qui s'employent à faire des Clercs, ce grand Saint, se voyant le Chef de toute l'Eglise, jugea qu'il falloit une si grande pureté de conscience, pour se pouvoir acquiter de cette charge qui surpasse toutes les autres, qu'il se tint quarante jours en veilles & en prieres sur le tombeau de S. Pierre dont il occupoit la place, pour obliger ce Saint de luy obtenir de Dieu le pardon de ses pechez : les quarante jours accomplis le Saint Apôtre luy apparut, en luy disant, jay prié pour toy, tous tes pechez sont remis, à la reserve de ceux de l'Imposition des mains, *Hoc solum à te requiritur, sive benè, sive malè fortasse egeris,* comme le rapporte Marcantius, & d'autres graves Auteurs. Les Peres disent que cette reserve étoit seulement pour la satisfaction temporelle, que ce grand Pape devoit faire à ce sujet, *ad cautelam*, lequel quoy qu'il ne sentit pas des remords evidens d'une conscience criminelle en cette rencôtre, & qu'il pût dire avec l'Apôtre. *1. Cor. c. 4. v. 4. Nihil mihi conscius sum, sed non in hoc justificatus sum,* il pouvoit neantmoins dire avec David

dans un sentiment de crainte, qui est propre aux Saints, *ignorantias meas nō me videris*, Psal. 24. v. 7.

Il se presente une difficulté, sçavoir qui d'entre les Clercs a l'esprit Ecclesiastique, & qui a l'esprit mondain ? pour vider la question, il ne faut que sçavoir ce que c'est de l'esprit Ecclesiastique, & quel est l'esprit du monde : le premier selon les Peres & l'Ecriture Sainte, est un composé de pieté, d'humilité, de charité, de bon exemple, d'étude, d'oraison, de modestie, de retraite, & de tout ce que l'on peut desirer dans un homme qui doit conduire Dieu les autres hommes : & le second pour le dire en un mot, est tout le contraire du premier, si bien qu'en les regardant séparément, la dissemblance de leur vie fera voir clairement la différence de leurs esprits.

Comment fera-t'on donc pour n'être point trompé au choix de la Clericature ? la suite vous le fera toucher au doigt : c'est premierement qu'il ne se faut jamais presser, mais prendre un assez long temps pour prier, pour consulter les personnes éclairées, & se considerer soy-même fort attentivement, frequenter à cette fin les Sacremens, lire avec grande attention les livres qui traitent des obligations de cét estat, au moins cét

Abregé qui en contient presque toute la substance : cela fait, se donner entièrement au conseil des gens capables d'en bien juger, suivant ces belles paroles du Sage : *Consilium custodiet te, & prudentia servabit te*, Prov. cap. 2. v. 11. Afin d'éviter à l'heure de la mort celles du Sauveur suivies des châtimens éternels, *Amice quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem?* Matth. c. 22. v. 12. Et ne prétendons pas en être quittes, dit un Pere, pour dire que nous n'avons pas recherché la Prétrise, & encor moins ses Charges, car dès le moment que nous y sommes engagez, nous sommes redevables à Dieu de ses obligations, Saül ne laisse pas d'être châtié, quoy qu'il n'ait pas ambitionné la Royauté dont il s'est mal acquité: Hely n'avoit pas brigué le Sacerdoce, on sçait neantmoins les malheurs qui luy sont arrivez pour les fautes qu'il y a faites & laissé faire à ses enfans, l'Apostolat que Judas n'avoit point recherché, a-t'il empêché sa reprobation? Ceux qui ont bien considéré ce peril caché sous le sacré Sacerdoce, ne s'y sont jamais engagez, qu'après s'y être preparez par tous les meilleurs moyens qu'ils ont pû recevoir de Dieu & des hommes sages. C'est ce qui a tiré du grand S. Bernard ce salutaire conseil : Si vous commencez, commencez parfaitement, parce que du bon com-

mencement dépend l'heureux progrès, & s'il y a faute dans l'entrée, il y en aura bien davantage dans la sortie: & je m'assure que c'est aussi ce qui obligea Monsieur le Cardinal de Berulle à se disposer à l'ordre de Prêtrise par une retraite de quarante jours, pendant lesquels il jeûna au pain & à l'eau, par où il fit paroître l'estime qu'il faisoit de cet état, auquel tant de misérables s'engagent si mal, & le desir qu'il avoit de pratiquer exactement le conseil de J. Christ. *Concedite intrare per angustā portam. Luc. c. 13 v. 24.* C'est ce qui faisoit dire fort à propos à Monsieur Bourdoise, qu'il préféreroit toujours un Clerc de Vocation à cinq cent autres, & je pense qu'il auroit encore mieux dit à cinq cent mille.

Que si on me demande encore après cela les marques d'une vraie Vocation, j'en presupposeray de deux sortes, d'ordinaires, & d'extraordinaires, & diray que la première sorte se peut connoître par des inspirations fortes, par des touches intérieures presque continuelles, qui peuvent neantmoins quelquesfois être excitées par l'esprit malin dans l'imagination, c'est pourquoy il n'en faut rien conclure, que sur l'avis de personnes doctes, d'expérience, & de solide vertu. La seconde se manifeste ordinairement par miracle ou prodige, comme celle d'Aaron,

de S. Nicolas, de S. Ambroise, de S. Jean Chrysoftome, &c. mais je pense qu'elle se rend plus certaine à ceux qui ne meritent pas tant de graces, par les cōtraires, & qu'un homme ne doit jamais douter qu'il est sans Vocation, quand il aspire à la Clericature par des voyes illicites, & avec des considerations basses & terrestres, qui ne sentent que la vie animale, & le plaisir des sens, parce que c'est tyranniser l'Eglise dans le dernier excès, de traiter si indignemēt, & d'avillir ainsi ce qu'elle a de plus auguste & de plus saint par des desirs si bas & si sordides, & par des veües si profanes, qui font embrasser la Clericature & ses dignitez, comme un métier pour gagner sa vie, & celebrer les mysteres de nôtre Redemtion avec le même esprit qu'un valet de Cordonnier fait une paire de souliers pour gagner dix soulds: ô certes nous nous trompons lourdement, dit S. Paul, *Non vocavit nos Deus in immunditiam, sed in sanctificationem.* Thessal. cap. 4. v. 7. Car si c'étoit le S. Esprit qui nous appellât à l'Etat Ecclesiastique, il ne manqueroit jamais de nous donner des desirs tresardens, & des moyens efficaces, *gratias congruas & efficaces*, pour nous acquiter de toutes ses obligations avec toute l'estime & le respect qu'on doit à ses grandeurs, si bien qu'il est aisé de juger que

ceux qui n'envisagent en un état si saint
 que les douceurs de la vie presente, qui
 sont pourtant les pensées que les parents
 inspirent le plus ordinairement à ceux
 de leurs enfans, qu'ils veulent pouffer
 l'Etat Ecclesiastique, n'ont de vocation
 que ce que le monde, le diable, & la
 chair leur en donnent, *Queritis me, dicit
 le Sauveur, non quia vidistis signa, sed quia
 manducaistis.* Joan. cap. 6. v. 26. D'où
 vient ce dernier mépris de la Prétrise
 jusqu'à luy donner ce qu'il y a de moins
 considerable dans les familles: les plus
 grands hommes de l'Eglise avoient de
 sentimens bien differens de l'excellence
 du Sacerdoce & des dignitez Ecclesia-
 stiques, n'est-ce pas cette pensée qui
 fait fuir tant de Saints qui s'en estimoient
 indignes. Contentons nous d'en rappor-
 ter quelques uns, sans les rappeler tous
 icy, car ce ne seroit jamais fait. Saint
 Jean Chrysostome (cét homme que
 l'Eglise qualifie de bouche d'or, tant
 pour sa sainteté, que pour sa doctrine &
 son éloquence sacrée,) Quelle plus gran-
 de injustice pourroit-on faire, dit-il, que
 de me preferer à ceux qui ont consumé
 leur vie dans l'étude, & dans la vertu
 c'est pourtant aujourd'huy la tres dan-
 nable maniere d'agir de la plus part des
 personnes du monde, spécialement, &
 tres mal-heureusement dans la distribucio-

des Benefices, & dignitez Ecclesiastiques. Saint Paulin en son Epître sixième à Severe Sulpice, dit qu'étant demeuré à Barcelonne, il arriva que le jour de Noël il fut enlevé par une violence imprevue de la multitude pour être promu à la dignité Sacerdotale: ce fut à mon grand regret, dit-il, (je le confesse) non pas par averfion, ny par mépris de cette sainte dignité, car j'ay toujours desiré d'entrer en cette sainte servitude, en prenant seulement le nom, & l'office de Portier, mais ayant livré, & courbé mes épaules sous le joug du Sacerdoce de Jesus-Christ, je me vois maintenant obligé à m'employer à des actions au dessus des mes forces, & de mon merite, car étant admis & reçu aux plus hauts secrets. & plus cachez mysteres de la divinité, je dois communiquer au prochain les choses celestes, & ainsi me trouvant plus proche de Dieu, je ne dois plus resider que dans l'esprit même de J. Christ, d'is son corps. & dans sa lumiere, mais à peine mon esprit peut-il encore comprendre dans sa petitesse l'immense grandeur de cette charge sacrée; & le témoignage de ma propre foiblesse me donne une sainte horreur de la pesanteur étonnante du fardeau que l'on m'a imposé, mais j'espere que celuy qui a donné la sagesse aux petits accomplira

B

en moy son ouvrage, & donnera à son Ministre l'ornement des perfections que luy sont necessaires, pour rendre digne de luy celuy qui s'estime tres-indigne. Ce sont les paroles de ce grand Saint-Saint-Augustin pleure & gemit quand on luy impose les mains, Saint Gregoire fuit la Tiare Pontificale, S. Pierre Celestin la quitte, jelaissé quantité d'autres exemples dont l'Histoire Ecclesiastique est pleine.

Où sont donc les hommes mainnant? & où est cet ancien qui les choisit en plein midy au flambeau. Les materiels sont trop communs, & les vertus spirituels plus rares que jamais. Si un pere de famille a trois ou quatre enfans, il pense à les attacher à quelque métier. J'en veux faire un Orfevre (dira-t-il) l'autre Marchand de draps de soye, & troisieme j'en feray un Prêtre, parce qu'il est incommodé, & de mauvaise taille pour le monde, & parce qu'il est d'un mauvais naturel, opiniâtre, superbe & arrogant, ou parce qu'il est pesant & grossier. Chose étrange, vous choisissez avec toute la prudence possible les hommes pour les charges, & les occupations terrestres, si vous voulez faire un Advocat, un Procureur, vous ne garderez bien d'y mettre un bègue, un stupide, un faineant, & un paresseux.

vous n'engagerez pas un insensé à la
Medecine, & vous ne ferez jamais un
Orfevre d'un manchot, hé pourquoy ?
parce qu'ils ne pourroient rien faire qui
vaille en ces sortes d'exercices, & vous
êtes assez malheureux, pour donner à l'E-
glise ce que le monde ne veut pas, par-
ce qu'il ne sçait qu'en faire ! vrayemēt
Dieu vous est fort obligé : dites-moy de
grace, vōtre voisin vous obligerait-il
beaucoup s'il déchargeoit les saletez
de sa maison dans la vôtre ? je m'assure
que vous ne le souffririez pas lon-temps :
voyez donc maintenant l'aveuglement
diabolique dans lequel vous êtes : vous
ne voulez pas que vōtre voisin déchar-
ge les immondices de sa maison dans la
vôtre, & vous voulez que celle de Dieu
reçoive ce que vous estimez trop peu
pour le monde : y a-t'il un Paradis pour
vous ? il n'y a point de roturier, ny de si
chetif paysan à qui Dieu ne laisse la li-
berté de choisir des serviteurs quand il
en a besoin : & presque tout le monde
(par un aveuglement insupportable) se
mêle de donner au Souverain du Ciel &
de la terre, bongré, malgré qu'il en ait,
ceux qu'il ne peut accepter, parce qu'ils
ne sont propres qu'à luy rendre du dé-
plaisir, ce qui ne se pratique pas dans le
Japon pour faire des Bonzes, ny dans la
Chine pour faire des Brachmanes.

S'il arrive donc, par un excez de ma-
heur intolerable, que ces sortes de gens
s'introduisent dans la Clericature, qui
service en pourra tirer l'Eglise? quel em-
ple donneront-ils aux peuples qui
doivent instruire, & porter à la pieté
chacun selon l'ordre qu'il a pris, &
degré qu'il tient dans l'Eglise? Comme
pourra-t'on, avec telles erreurs & tant
défauts parler de Clericature, de bon-
mœurs, & de modestie? & s'ils estiment
folie, comme dit l'Apôtre, jusqu'à
l'Evangile même, s'étonnera-t'on de
voir mépriser les sacrez Conciles,
Ordonnances de leurs Evêques, &
Conseils de ceux qui déplorent leur ma-
heur, comme ils font tous les jours?
faire donc pour persuader à telles gens
de couper leurs grands Cheveux - qui
servent qu'à les deguifer, à tenir nets
Saints ornemens auxquels ils doivent
respect & la propreté sous peine de grand
peché? quelle apparence y a-t'il d'ex-
poser à leurs yeux tant de Synodes, de Con-
ciles, de Casuistes, de Peres, & de Sa-
ges de l'Ecriture Sainte, après la sen-
tence qu'en a fait le Fils de Dieu même
*Nolite dare sanctum canibus, neque mittatis
garitas ante porcos, Matth. cap. 7. v. 6.*
diront-ils contre tant d'autoritez
condamnent la plus grande partie
leurs maximes, & qui les obligent

étroitement à porter sans cesse l'habit Clerical & la Tonsure, à fuir & quitter le monde, la mode, les galanteries, les jeux, les armes, les festins, les foires, les marchez, les cabarets, la chicane, les femmes, les railleries qu'ils font sur les maximes les plus saintes, les conversations basses, les discours profanes, les faux amis, les parens interessez, qui ne cherchét qu'à s'en graisser & à piller, & generalemét tout ce qui combat la modestie Ecclesiastique, & le bon exemple que doivent les Clercs, en un mot l'esprit du siecle qui est tant de fois condamné par le Fils de Dieu, & par son Apôtre.

Le sensible déplaisir de voir dans le mépris, & dans l'ignorance tant de si Saints Décrets, & Divines Ordonnances sur la vie des Ecclesiastiques, obligea dans nos derniers temps Monseigneur l'Evéque de Bazas à donner son Palais Episcopal pour y faire le Seminaire des aspirans de son Diocése à la Clericature, afin de contribuer de tout son possible aux intentions du Sacré Concile de Trente, *Sess. 23. cap. 18. & Sess. 22. cap. 1. de Reform.* Comme avoit fait le Grand Saint Charles Borromée pour la reforme de son Clergé tres-dereglé. Ce qui m'oblige à rechercher les élus de Dieu, dit ce grand Prelat, est la con-

noissance que j'ay, que tout ce qui de
 honnore, & infecte le Clergé, vient
 peu de preparation de ceux qui s'y en
 gagent mal à propos, & de ce qu'un
 tres-grande partie (faute d'examiner
 leur vocation) y entrent comme dit
 Sauveur, en Larrons, ou en Mercenaires
 c'est pourquoy (dit-il) nous déclarer
 tres-expressement, que deormais nous
 ne recevrons personne aux Ordres,
 même à la Tonfure qu'il n'ait demeuré
 dans nôtre Seminaire au moins un an
 ainsi que les Saints Conciles l'ordonnent
 afin de les disposer à loisir à une dignité
 si sainte: & ne donnerons, ny ne con-
 fererons aucun benefice, notamment
 charge d'ames, qu'à ceux que nous
 trouverons disposez à se retirer au
 dans nôtre maison, pour y être instruit
 aux lettres & à la pieté, étans obligés
 comme nous sommes, de nous assurer
 pleinement de la probité & suffisance
 de ceux que nous admettons aux Ordres
 & aux Charges Ecclesiastiques, pour
 n'être pas du nombre de ces fous Pâ-
 steurs, dont parle la Sainte Ecriture
*Stultè egerunt Pastores, & Dominum non qua-
 sierunt: propterea non intellexerunt, & omnis
 grex eorum dispersus est, Jerem. cap. 10. v. 21.*
 ô Dieu! que ces Pasteurs negli-
 gens se trouveront chargez de reproches
 à l'heure de la mort (disent les

SS. Peres) que & ceux qui auront gâté par leur mauvaise vie, ou laissé perdre pour n'avoir pas assez veillé sur les oüailles du Sauveur, seront cruellement tourmentez à la sortie de cette vie. *Audite hoc Sacerdotes, quoniam laqueus facti estis speculationi, & rete*, dit Osée, cap. 5. v. 1. *id est populo speculationi vestra, cura ac custodia commisso*, comme l'expliquent Saint Cyrille, Albert le Grand, Liranus, & d'autres: Prenez donc ces oüailles, disent ces Grands Interpretes pour les conduire à la vertu, & non au peché, crainte que vous ne soyez des Loups, & non des Bergers; des Ravisseurs, & non des Directeurs; des persecuteurs, & non des Tuteurs; qui devez pourtant gerer toutes les affaires du salut de ceux qui vous sont confiez, *Audite hoc Sacerdotes, entendez-le donc bien, & tremblez, parce que horrendè & citò apparebit vobis, quoniam iudicium durissimum his qui præsunt fiet.*

Ordre Sap. c. 6. v. 6.

Il faut, disoit un grand Pape, *Horatius ad Episc. Hispan. Epist. 25. com. 2. Cöcil.* que ceux qui doivent corriger les autres soient en tout irréprochables, parce qu'autrement ils detruiroient ce qu'ils doivent edifier, comme ceux dont parle Jeremie, c. 12. v. 10. *Pastores multi*, dit-il, *demoliti sunt vineam*, c'est ce que font continuellement les Ecclesiastiques mon-

dains & dereglez, *quia nullus est qui recet corde. Ibid, v. 111.* C'est ce qui nous fait voir clairement, qu'il ne faut épargner ny le temps, ny les revenus de l'Eglise pour former ceux qui doivent être la lumiere des peuples: nous ayons accordé même (dit ce Saint Prelat) d'y employer dix-sept jours entiers, mais le peu de fruit qu'un temps si court peut produire nous a fait croire n'en être point qu'il faut des remedes pour cela, parce qu'il est facile pour les hommes si peu de jours, aux esprits fourbes, de cacher leur hypocrisie sous l'apparence d'une fausse pieté, *vidi pravaricantes, & tabescebam, quia eloquia tua non custodierunt.* Psal. 118. v. 158. C'est pourquoy nous les obligeons à un an pour le moins de probation. Monseigneur l'Evéque de Belley étoit bien dans le même sentiment disant qu'il falloit penser avant toutes choses à remedier à ceux qui n'étoient pas seulement inutiles à l'Eglise, mais s'étoient rendus indignes des graces que Jesus-Christ donne à ceux qu'il a appelés à son Saint Sacerdoce, mais qui étans devenus le Corps de l'Eglise comme des membres disloquez, qui luy font des douleurs continuelles, ont été la cause des plus grands desordres. Si doncques on demandoit si un tel est bon Prêtre, ou bon Curé avant que de répondre, je ferois trois demandes, 1. qui l'a poussé

cela, 2. s'ils fçait les Regles Clericales, quelle estime il en a, & s'il les pratique: Et en dernier lieu, s'il sent le poids de son fardeau. S'il est bien en tout cela: j'osera répondre qu'ouy, *Qui habet aures audiendi, audiat.*

Mais enfin difons encores pour achever ce poinct de la vocation Ecclesiastique, qui est sans doute le fondement de tous les autres, & tremblons à même temps mes Freres, *nisi forte reprobi sumus*, que si ceux qui ont été bien appelez au commencement, & choisis de Dieu, qui ont eu la grace de l'Etat Ecclesiastique, qui avoient un bon naturel, & un esprit docile, obeissant & maniable, une bonne education, & disposition à la pieté & au travail, une capacité suffisante, de bons motifs & desintereffez, en un mot toutes les qualitez requises, qui ont même perseveré assez long-temps dans l'esprit & dans la pratique des vertus & des maximes Ecclesiastiques, & travaillé avec quelque succes au salut des ames; si ceux-là, dis-je, ont enfin fait un déplorable naufrage, & se sont perdus sans ressource, ou dans le progres, ou à la fin de leur vie, par leur infidelité à la premiere grace de leur vocation, & par leur relâchement, qui les a fait vomir du cœur, & de la bouche de Dieu, comme de l'eau tiede.

Bv

ceux qui n'ont pas entré dans les Ordres canoniquement seront-ils en assurance ? Ecoutons en passant, mais attentivement, ce qui est dit de Salomon, Lib. Reg. cap. 11. v. 4. *Cumq; jam esset senex depravatam est cor ejus per mulieres, ut sequeretur Deos alienos.* Pesons & appuyés nous ces paroles, *Cumq; jam esset senex*; il étoit déjà vieux, dans un sens meur, ou qui devoit être, les boüillons de sa jeunesse refroidis, sage comme il étoit, & par sa bon naturel qu'il avoit receu de Dieu par l'experience de tant d'années & tant d'affaires, & par infusion; & notwithstanding tout cela, ils se laisse infatuier par l'amour des femmes jusques à ce point qu'il devient un infidelle, un lâche apostat, & un abominable idolatre. Sommes nous plus sages que Salomon ? Voyez de Judas, des Nicolas, des Origenes, de Tertulien, des Saprices qui alloient au martyre, des Osius qui se font perdus (quoy que la perte de quelques uns de ceux-là soit douteuse) car nous ne voulons point icy exaggerer, ny proposer tant d'Ermites, qui avoient blanchy les 40. & 50. ans dans les travaux de la plus haute penitence, qui ont tombez dans le desordre. Lisez les vies des Peres du desert, & vous serez persuadé de cette verité. Saint Martian qui affectivement étoit un Solitaire incomparable

es **O**ne fut-il pas sur le bord du precipice par
a affe une action de charité imprudente &
atte precipitée qu'il vouloit faire : tant de
Lib Prêtres & de Religieux apostats; & tant
seu d'autres que nous avons leu & veu, &
seque que nous voyons tous les jours, qui é-
ous si toient comme des Etoilles du Firma-
il éto ment & des Colomnes de l'Eglise, ne
a qui doivent-ils pas nous faire trembler, si
eune nous considerons leurs chûtes effroya-
par bles: car après tout, mes Freres, je ne scay
Dieu si nous serons des hommes ou des dia-
s & bles, si nous ne tremblons après les
c no trois ou quatre exemples que je m'en
uer vay vous proposer avec une fidelité qui
ooin va jusques au scrupule.

L'Apôtre des Nations, c'est S. Paul,
e ap appelé si extraordinairement par le Fils
mm de Dieu même, qui descendit exprés du
Vo Ciel en propre persône parmy les éclairs
Drig redoublés, & des lueurs surprennantes,
ui a pour abbatre ce cœur de Lyon, & pour
é for le convertir & l'appeller à la charge de
elqu l'Apostolat, & à l'employ de la Mission
no Evangelique à laquelle nous avons l'hô-
y pro neur d'être appelés & employés chacun
blar selon sa mesure & ses forces; cét esprit
avau fort & resolu, cét homme furieux, ce
rom grâd Zelateur de la Loy de Moÿse, ce su-
es de perbe scavant abbatu & tombât par ter-
uader re par la vehemence des éclairs du ciel,
affe mené en Damas par la main comme un
rable

Bvj

aveugle, où il demeura trois jours sans voir, sans manger, & sans boire, humilié comme un agneau aux pieds d'un simple Disciple nommé Ananias, que Dieu luy avoit donné pour Directeur (voyez le Chapitre 9. des Actes des Apôtres,) que fait-il? que dit-il cet homme incomparable? après avoir été instruit & receu son Evangile du Fils de Dieu même en personne, après avoir été déclaré si pompeusement l'Apôtre Universel & extraordinaire de tout le monde, un Vase d' Election. *Vade quoniam electionis est mihi iste ut portet nomen meum in gentibus & regibus & filiis Israel*, après avoir été ravi jusques au troisième Ciel où il apprit des secrets & des mystères ineffables, après tant de travaux & de persecutions, *ita ut taderet nos etiam vivere*. 2. Cor. c. 1. v. 8, & plus bas, *foris pugnantius timores*, 2. Cor. c. 7. v. 5. après la conversion d'un nombre innombrable de tant de différentes nations & de personnes de toutes conditions, après être donné & accommodé à tous avec une charité & une prudence, égales & inéparables tout ensemble, *omnibus omnibus factus sum, ut omnes facerem salvos*. 1. Cor. cap. 9. v. 22.

Et tout cela par le motif le plus pur & le plus saint de l'Evangile, sans aucune veüe ny retour d'esprit sur ses inté-

rêts, quels qu'ils soient, *Omnia autem facio propter Evangelium ut particeps ejus efficiar*, Ibid. v. 23.

Après enfin une humilité si profonde, *Novissimè autem omnium tanquam abortivo, visus est & mihi. Ego enim sum minimus Apostolorum, quoniam persecutus sum Ecclesiam Dei*, 1. Cor. cap. 15. v. 9. (qui sont des paroles que tous les Ecclesiastiques, quels qu'ils soient, simples Clercs, Soûdiacres, Diacres, Prêtres, Curez, Chanoines, Prelats, & le Pape même de vroient touÿjours avoir dans le cœur & dans la bouche, avec les mêmes sentimens, ou approchans, que le grand Apôtre les disoit & les mettoit en pratique.) Après tant de prieres & de penitence, après tant de crainte & d'appréhension d'empêcher, ou de retarder la conversion des uns, & l'avancement du salut des autres, par ses infidelitez, par des impudences, par des defauts legers, par des relâchemens & des foibleffes de surprise, & *ego in infirmitate, & in timore, & in tremore multo fui apud vos*, 1. Cor. cap. 2. v. 3. comme l'explique Monseig. de Godeau Evêque de Vence dâs ses Paraphrases sur S. Paul.

Qu'est ce qu'il dit enfin, à quoy tend-il, qu'est ce qu'il veut conclure de tant de merveilles & de circonstances que nous venons de rapporter, entendons le parler luy-même & tremblons avec luy

si nous ne sommes pas encor arrivez jusques au point du dernier abandonnement, & tout à fait réprouvez: quel est doncques ce grand secret: ce mystere caché qu'il nous veut découvrir après tant de preparacions, le voicy: 1. Cor. cap. 9. v. 24. 25. 26. 27. *Nescitis quod qui in stadio currunt, omnes quidem currunt, sed unus accipit bravium*: mais enfin il n'y en a qu'un qui emporte le prix; *unus*, un seul, il n'y a que celuy qui a toutes les qualitez d'une veritable & legitime vocation, ce n'est pas tout, *sed unus accipit bravium*, il n'y a que celuy qui est fidelle à cette premiere grace, qui y coopere dignement, qui fait valoir & profiter ce talent precieux de l'Evangile, Matth. cap. 25. v. 21. *Engagez vous à servir bon & fidelis*, chacun selon sa portée & la mesure de ses forces, car Dieu demande sans doute plus d'un Ecclesiastique que d'un autre, *Et uni dedit quinque talenta, alii autem duo, alii vero unum, unicuique secundum propriam virtutem*, Ibidem v. 15. Il n'y a enfin que celuy qui tâche avec des efforts extraordinaires de reparer le defect de sa vocation, *sed unus accipit bravium*. O le grand & formidable point, que dis-je reparer, cela se peut-il? & comment? nous le dirons plus bas.

Continuons de donner audience à nostre Apôtre. *Sic currite ut comprehendatis*,

c'est à dire afin que vous obteniez & emportiez, comme il le dit autre part, Philip. 3. v. 12. dans des sentimens de crainte & de la dernière humilité, *non quod jam acceperim, aut jam perfectus sim, sequor autem, si quomodo comprehendam, & ensuite v. 13. & 14. Vnum autem, quae quidem retrò sunt obliuiscens, ad ea verò quae sunt priora extendens meipsum, ad destinatum persequor, ad brachium supernae uocationis Dei in Christo Iesu: Appuyez sur toutes ces paroles, poursuivons nôtre premier passage, Omnis autem qui in agone contendit ab omnibus se abstinet, & illi quidem ut corruptibilem coronam accipiant, nos autem incorruptam. Ego igitur sic curro non quasi in incertum, sic pugno non quasi aërem verberans, je cours & je combats ainsi, non pas legerement & par imagination, mais par un dessein formé & efficace, sed castigo corpus meum, & in seruitutem redigo, nè forte cum aliis predicaverim ipse reprobus efficiar. Pesez chaque parole, hac meditaer, insta in illis.*

Je n'ay pas besoin de raisonner là dessus, & d'y faire les reflexions nécessaires que vous ferez mieux que moy, puisque cela vous touche de si près aussi bien que moy; après tout ce que nous venons de rapporter, un Apôtre semblable à celuy-là tremble, un homme miraculeux & prevenu de tant de graces; un Fondateur de l'Eglise par des travaux

inconcevables, un homme appelé si extraordinairement, qui se preparoit à martyre, *ad destinatum persequor*, & qui a été en effet dans la capitale du monde, le but & le blanc de toutes les persecutions & de tous les orages, contre lequel le Diable, le monde, & la chair avoient fait party, & s'étoient bandez par une ligue formée pour luy faire la guerre *Speſtaculum facti jumentis mundo, & Angelis, & hominibus*, 1. Cor. c. 4. v. 9. cét homme dis-je a peur d'être damné, & de devenir reprové.

Aprés cela si vous croyez avec foy, & après l'avoir bien examiné sans vous flatter, d'être bien appelé, ne craignez vous pas de perdre vôtre grace, vous qui avez commis cent infidelitez & cent ingratitudez, vous qui êtes ignorant, un intéressé, un timide, un lâche complaisant, & un mondain; vous qui êtes un fainçant, un mercenaire, & un criminel; vous qui avez peut-être fait cent profanations, & cent sacrileges de la Messe & dans les Sacremens; vous qui n'êtes rien ny devant Dieu, ny peut-être devant les hommes, qu'un gueux orgueilleux & insolent rebelle à tous les ordres de vos Superieurs, & à toutes les Loix de la discipline Ecclesiastique: vous qui n'avez en un mot ny interieur, ny extérieur réglé, vous n'appréhendez pas

Vous dites lors que vous êtes dans les Ordres sacrez, lors que vous êtes Prêtre, que vous ne craignez plus rien, vous qui faites cent sottises & cent insolences indignes même d'un honnête homme, je ne dis pas d'un Ecclesiastique en y allant, & au retour, qui scandalisent les lieux où vous passez, je le veux, je le suppose, que vous soyez bien appelé, quoy qu'il y ait grand sujet d'en douter, écoutez ces formidables paroles que S. Jean écrit de la part de Dieu à l'Ange & à l'Evêque de Philadelphie. Apoc. cap. 3. v. 11. *Ecco venio cito, tene quod habes ut nemo accipiat coronam tuam, sed unus accipit bravium.*

Que si vous n'êtes pas bien appelez, je ne vous diray pas craignez, mais ne vous fachez pas que je vous dise, parce qu'il est vray, desesperez de reüssir & de vous sauver, & bien moins de sauver les autres; si vous ne quittez l'exercice de vos Ordres & vos Benefices, adressez vous pour cela à un bon Directeur éclairé, desintereffé & ferme, qui ne vous craigne point ny personne, ou à votre Prelat, ou pour le mieux à tous deux ensemble; & faites ce qu'ils vous diront, je ne sçay point d'autre remede, & en effet, je ne crois pas avec la penitence, mais sincere & rigoureuse, que vous devez faire, qu'il y en ait d'autre, nous en parlerons encor plus bas.

Le second Exemple que j'ay à vous proposer c'est celuy de Saint Marcellin que sa vertu & sa doctrine éleverent à la Chaire Pontificale apres le Pape Calliste auquel il succeda & en sa dignité & en son zele au bien de l'Eglise, mais sous la fureur de la persecution qu'exciterent contre l'Eglise les Empereurs Diocletien & Maximien, qui fut si grande & si cruelle qu'en un mois dix-sept mille Catholiques furent martyrisez, Marcellin fut attaché & enveloppé dās ce fleau avec les autres, & menacé de souffrir les plus cruels supplices; il tombe enfin apres quelques legeres resistances; un Pape devient Apostat, & celuy qui exhortoit les autres au Martyre offre de l'encens aux Idoles pour conserver sa vie: je ne veux point icy parler de l'infidelité & de la lâcheté du Prince des Apôtres au temps de la Passion de son Maître qui l'avoit preferé à tous les autres, & fait le Chef de son Eglise: que direz-vous à cela, mes Freres, simples Ecclesiastiques, Pasteurs des ames? *Vsque quo gravi corde?* êtes vous plus assurez & plus fermes que ces deux Papes? avez vous receu plus de graces de Dieu? vous estimez vous plus forts?

Et apres cent infidelitez, cent lâchetez criminelles, apres cent desordres particuliers & publics que vous avez

commis, & dans l'exercice de vos Ordres, & dans vos Benefices, & contre Dieu, contre le prochain & contre vous mêmes, ferez-vous la penitence de saint Pierre, qui pleura si chaudement & si amerement toute sa vie, qu'il fit deux canaux de ses deux joüies à force de larmes? *exitus aquarum deduxerunt oculi ejus*, imitez vous celle de Saint Marcellin, apres cent profanations, cent scandales & cent impietez que vous avez faites? lequel fut tellement touché de Dieu & de l'horreur de son crime, que non content d'avoir demandé pardon à Dieu avec le Prophete Royal Psalm. 50. *Tibi soli peccavi & malum coram te feci* Il voulut satisfaire au mauvais exemple qu'il avoit donné à toute l'Eglise, & fit assembler un Concile de trois cent Evéques & de trente Prêtres, où revétu d'un cilice, pleurant amerement & regrettant sa faute, il se jetta par terre & leur demanda penitence: plusieurs tiennent avec le Cardinal Baronius que le Clergé Romain convoqua ce Concile, où Marcellin d'abord desavoüa son crime, mais enfin ne pouvant plus contester ny dissimuler, convaincu par des témoins irréprochables qui l'accusoient, il confessa sa lâcheté & se soumit à toute la severité quel'on voudroit exercer contre luy, (*vocatur Concilium Sinuessanum in Campania*,

on appelle aujourd'huy cette Ville Ro-
ca-Di-Mondragone,) il ne craignoit
le respect humain, ny l'abbaissement
sa dignité, ny la rigueur des peines, il
regardoit qu'un Dieu seul qu'il avoit
offensé si lâchement, & le scandale qu'il
avoit donné, *Tibi soli peccavi*, remarque
ce mot *Tibi soli*, voicy comment il par-
aux Peres de ce Concile. *Peccavi coram
bis, & non possum esse in numero Sacerdotum
quonia avarus me corrupit auro.* On luy fit
ponse que le Vicair de Jesus-Christ n'a
voit point d'autre Juge que soy-même.
*Quoniam prima sedes non iudicatur à quoquo
tu eris Iudex, ore tuo condemnaberis, tamen
nostra presentia, tu enim Iudex, tu reus.*
tres-volontiers, repart le pauvre Ma-
cellin, je me condamneray & m'impos-
seray la penitence, mais que puis-je faire
pour expier une si grande faute, & me
relever d'une chute si scandaleuse ? il
pense quelque temps, & peu après il
trouver luy-même l'Empereur, le
prend hardiment de sa cruauté, se
pent d'avoir idolatré, & confesse har-
tement qu'il defendra l'Eglise aux da-
pens de sa vie, on le mene au supplice
& rencontrât Marcel qui luy ser voit
Prêtre, il le prie dans un esprit de pen-
tence de laisser son corps sans sepulture
parce que, dit-il, celuy qui a été si lâche
que de donner de l'encens aux Idoles

merite d'être sans sepulture, cela dit, il prête le col au bourreau, & rend son esprit à Dieu l'an 304.

Vous ne pouvez pas dire que S. Marcellin n'étoit pas bien appelé, ny vous n'en pouvez pas douter, puisque sa fin est une preuve evidente de sa vocation legitime, quoy qu'elle ait été interrompue, & c'est cette interruption qui vous doit faire craindre.

Peut-être que vous direz que vos crimes & vos infidelitez ne sont pas semblables à cette apostasie de Marcellin. Je ne veux pas disputer icy avec vous, mais je puis bien dire & il est vray que Marcellin & quantité d'autres dans les premiers siecles de l'Eglise, peuvent trouver quelque lieu d'excuse & de pardon parmy les craintes & les foibleesses de ces premiers temps, où la Foy ne sortoit quasi que de son berceau & de son enfance, & n'étoit pas si établie & si affermie comme elle est presentemēt, elle n'osoit presque paroître sous la violence des Tyrans & des bourreaux qui avoient juré sa ruine de concert, & comploté de l'exterminer partous les moyens que la plus ingenieuse subtilité & cruauté tout ensemble pouvoient inventer, ou par la derniere force, ou par la ruse, ou par les deux ensemble.

Adoutez que la chute & la foiblesse

de Marcellin ne fut pas une infidélité d'erreur dans l'entendement, *non error in intellectu*, mais une pusillanimité contre la profession de Foy qu'il devoit faire alors ; au lieu que vos fautes, quoiqu'en différente maniere sont des fautes de malice, ou d'une passion habituelle qui ne les diminue point, mais qui les augmente, dans le sentiment de l'Ange des Docteurs, qui ne souffre point de contestation, & si vous étiez dans de semblables occasions vous en feriez autant, & peut-être plus que Marcellin.

Le troisième Exemple & un des plus remarquables à mon avis est celui de grand Osius, (renouvellons icy mes Freres nos attentions) c'étoit un Evêque de Cordoue en Espagne, qui signa le premier comme President, avec le bon Valere Evêque de Saragosse, Capitale d'Aragon, les Decrets du Concile d'Elvira en Espagne, *Vocatur Concilium Eliberinum Hispania Batica*, l'an 305. ou environ sous les Empereurs Galere & Constance il fut envoyé depuis par le Pape Sylvestre comme son Legat à Latere, à l'Empereur Constantin, & à Alexandre Patriarche d'Alexandrie, pour deliberer d'un commun concert des moyès qui seroient les plus prompts & les plus efficaces pour s'opposer à la naissance de l'Herésie

d'Arius, qui étoit Prêtre d'Alexandrie, & éteindre ce feu qui devoit embraser l'Eglise, comme il fit.

Osius fait dignement sa commission auprès de Constantin, & apres avoir pris cõgé de luy & reçû des lettres pour Alexandre & pour Arius, lesquelles n'étoiẽt pas des plus favorables pour le party Catholique, parce qu'il étoit déjà prevenu & infatué par Eusebe Evêque de Nicomedie, qui étoit un chef de party pour soutenir l'abominable Arius, il va droit en Alexandrie sans perdre temps, où il convoqua un Concile qui condamna les dogmes d'Arius & de Sabellius, comme rapporte Saint Athanase dans sa deuxième Apologie, & Socrate, *lib. 3. cap. 5.* Mais les Ariens méprisans l'autorité du Concile d'Alexandrie, & repandans avec une chaleur, ou plutôt une fureur diabolique leur venin; Ce grand homme redouble ses soins & avertit Sylvestre de tout ce qui se passoit, lequel ordonne avec l'avis & la faveur de Constantin, *vox erat consultativa, non deliberativa*, un Concile general dans Nicée Ville de Bithynie, où s'assemblerent trois cent & dix-huit Evêques, l'An de Nõtre Seigneur trois cent vint-cinq.

Cet homme incomparable y preside comme Legat Apostolique & en fait

l'ouverture avec Victor & Vincent Prêtres Romains, qui prirent leurs places devant les Patriarches, & signerent les premiers, on y condamne Arius avec ses Partisans, on le retranche avec Anathème de la Communion des fidelles, l'Empereur l'envoie en exil, & luy interdixit expressement de r'entrer en Alexandrie, on definit hautement, on établit, on proclame la consubstantialité du Fils, on declare, *genitum non factum* ὁμοῦσιον *consubstantialem Patri* (non ὁμοιόσιον) *Deum verum de Deo vero*. Quelques années après il passa au Concile de Gangres Ville de Phlagonie sous le même Empereur Constantin.

Enfin le même Osius l'an 347. passa au Concile de Sardis, de la part du Pape Jules sous les Empereurs Constance & Constance, où se trouverent soixante & seize Evêques de l'Orient, & trecent de l'Occident, pour appuyer toujours la consubstantialité du Fils.

Mais après tout l'an 357. au rapport de Baronius, les Ariens assemblerent un Conciliabule à Sirmes, qui étoit une ville de la Pannonie, ou de Hongrie, où ils firent sous apparence de Paix & de pretexte de réunion ce formulaire de foy, qui sembloit en apparence ne contenir d'heretique, que le Fils de Dieu Jesus-Christ étoit semblable à son Pa-

selon la substance, mais l'on supprimoit le mot de consubstantialité, & c'est à ce formulaire que le Pape Libere qui étoit pour lors relegué & banny à Sirmes pour la defense de la Foy Catholique, ennuyé de son exil & des miseres qu'il souffroit consentit lâchement, & cōdanna tout ensemble S. Athanase. Je serois trop long si je voulois raconter plusieurs circonstances étonnantes, qui sont capables de faire trembler les plus asseurez au sujet du Pape Libere, & du faux Pape Felix qui avoit été intrus dans son siege par la cabale des Ariens, je passe tout cela pour venir à la chute épouventable d'Osius. Les heretiques se repentans d'avoir trop accordé aux Catholiques dans leur premier formulaire, en dresserent un nouveau conceu dans ces termes, le Fils de Dieu est semblable à son Pere, en supprimant ce qu'ils avoient mis dans le premier selon la substance, & c'est à cét abominable formulaire que le grand Osius donna les mains, & qu'il signa, cét homme incomparable, qui avoit resisté jusques icy à toute la puissance des Empereurs, à toutes les caresses & les ruses des Ariens, relegué dans ce même temps à Sirmes pour la defense de la foy & de S. Athanase, une colonne inébranlable & l'appuy de l'Eglise, ce Pere des Synodes cōme on l'appelloit avec justice

C

Mais enfin croirez-vous le dernier exemple que j'ay reservé à vous dire, qui me glace le sang dans mes veines, & qui est capable de faire horreur & peur tout ensemble aux plus orgueilleux & aux plus insensibles. Saint Jean Climaque a laissé par écrit, au rapport du Docteur Salmeron sur S. Jean chap. 2. v. 19. que du nombre des six vingt assemblez dans la Sale qui attendoient la venue du S. Esprit, dont ils furent tous remplis avec tant d'abondance & de profusion, quatorze devinrent Apostats & Heretiques. *Tirinus in cap. 1. Actuum Apostolorum. v. 18.*

Si cela est ainsi; comme il est sans doute, que dirons-nous maintenant de tant d'Ecclesiastiques mal-appellez, de tant d'avortons & d'enfans illegitimes, (sans pretendre les vouloir offenser.) intrus dans cet Etat & dans les Benefices sans vocation, comme des Chorés, des Dathans & des Abirons, dont nous parlerons plus bas, qui n'ont ny naturel, ny grace, ny pieté, ny science, ny capacité, car il me semble qu'on peut rapporter justement tous les principes & les marques d'une veritable & legitime vocation, quelle qu'elle soit à ces trois poincts, naturel, grace, capacité, & sans doute on ne le peut pas contester, à mon avis, selon les maximes de la

Theologie, même la plus relâchée, puis
que pour une profession quelle qu'elle
soit, il faut un genie & un naturel pro-
pre, un certain instinct, une inclination
une pente, une disposition naturelle, ou
tout au moins (pour prevenir des leg-
res objections que l'on pourroit faire, &
des imaginations que l'on peut avoir
dessus) des dispositions & des habitudes
acquises : mais comme il faut un temps
considerable (selon le plus & le moins
toutefois, à l'égard des differens esprits
pour acquerir ces habitudes, ces lumie-
res & ces instructions, & pour se faire
un naturel conforme à la profession que
l'on a pris, il y faut aussi beaucoup de
peine, de soin & d'application, & un
effort tout particulier pour se vaincre
se faire un naturel qui soit propre
à l'employ que l'on exerce : de plus on
peut pas nier qu'il ne faille une grace
particuliere, plus ou moins considerable
selon les differens états, je parle icy ge-
neralement, puisque Dieu ne donne
pensée d'une vocation, supposé le natu-
rel qu'il a déjà donné, que par rapport au
salut, comme un moyen le plus propre
le plus convenable, que sa Providence
choisie pour vous en particulier parmi
une infinité d'autres qu'elle a dans ses
tresors, qui ne vous seroient pas si pro-
pres, avec lesquels vous ne réussiriez pas

ou vous auriez bien de la peine; mais nous en parlerons bien-tost dans toute l'étendue, que merite un sujet aussi important que celuy-cy.

Enfin il faut sçavoir son métier sous peine de restitution & de damnation: mais en premier lieu, sous peine de le quitter & de l'abandonner entierement, ou jamais point d'absolution, en quoy il faut cesser de travailler jusqu'à ce qu'on se soit rendu capable, ou que l'on prenne de justes avis aupres des personnes capables, fermes & desintereffées, qui ne craignent ny le respect humain, qui n'est qu'un songe & une illusion, ny leur propre interest, ny celuy du corps, de la compagnie & de la communauté où elles se trouvét engagez, & cela regarde toutes sortes de conditions pour la capacité, mais principalement l'Etat Ecclesiastique, où il y a des difficultez plus grandes, principalement quand il y a charge d'ames, comme disent les SS. Docteurs. *Ars arrium regimen animarum.* Greg. lib. 1. past. cap. 1.

Revenons maintenant sans avoir perdu le temps, & demandons que deviendront tant de Passe-volans Ecclesiastiques (pardonnez-moy ce mot là) car il faut que vous m'en pardonniez bien d'autres, *Fratres enim sumus*, puisque nous portons tous le même caractère, & la

meme robe, ou bien ou mal, qui n'ont
 ny naturel, ny esprit, ny genie, ny in-
 clination, ny connoissance de l'Etat
 de l'esprit Clerical, ny docilité pour ap-
 prendre les regles de la discipline Eccle-
 siastique, ny affection pour les pratiques
 qui sont sans education, sans honnêteté
 sans pieté, sans obeissance, sans humi-
 lité, sans crainte de Dieu, sans con-
 sideration, & sans disposition à ces cho-
 ses-là, qui n'ont en allant aux Ordres
 aspirans à quelque Benefice, que des
 veües basses, sordides & profanes, &
 souvent impies & criminelles, que des
 motifs de chair & de sang, qui n'ont
 mais connu ny apprehendé le poids de
 cet Etat, qui font mille railleries in-
 solentes, libertinages, querelles & scandales,
 en allant & en revenant des Saints
 Ordres, auxquels ils n'ont pas seule-
 ment pensé de se preparer, ny de demander
 grace à Dieu, ny consulter des personnes
 éclairées & solides, qui n'ont enfin point
 de capacité, ou tres-peu, & qui même
 pour la plupart ne sont pas propres
 devenir capables, qui ne sçavent pas bien
 lire, & qui ne sçavent ce que c'est que
 sçavoir lire, comme l'insinüe le Sacre-
 Concile, qui defend à même temps de
 tonsurer, Sess. 23. cap. 4. de reform.
*Prima Tonsura non initiuntur qui Sacramenta
 Confirmationis non suscepunt, & fidei rudimen-*

edocti non fuerint, quique legere & scribere nesciant, (si je disois cela de mon chef, vous vous moqueriez de moy) qui n'entendent ny la langue Latine, ny le pleinchant, & qui n'ont point de disposition, ny à l'un, ny à l'autre, bien loin de sçavoir des choses plus hautes & nécessaires, dont nous parlerons en son lieu, & par conséquent inutiles à l'Eglise, & qui doivent être renvoyez selon l'Ordonnance du même Concile, ead. Sess. 23. cap. 16. de reform. *Cum nullus debeat ordinari qui iudicio sui Episcopi non sit utilis aut necessarius suis Ecclesiis, &c.*

En un mot des ignorans, timides, interreslez, negligens & faineans, indevots, impies, vicieux, habituez à des passions honteuses depuis leur jeunesse, mal élevez, mal-faits, rustiques & incivils, des rebuts de Dieu & du monde, (*non approbante, sed permittente Deo propter altissimas sue sapientie causas,*) qui n'entrent dans l'Eglise que pour'y trouver du pain, & pour y mener une vie faineante, qui n'ont point de titre reel, mais feint, imaginaire & abusif, pretexté de faux témoigns, qui se damnent aussi bien que les parens, en croyant faussement de faire une action de charité, à la honte & des-honneur du Clergé, puisque ces gens-là sont obligez de faire cent bassesses, & cent indignitez, des Prêtres de

Jeroboam, qui tira des hommes de la lie
 du peuple pour en faire des Prêtres de
 autels, tous ceux que l'ambition y por
 toit n'avoient qu'à luy faire des présents
 & aussi-tost ils étoient mis au nombre
 des Prêtres, *Ecceit de novissimis populi sacerdo
 tes excelforum, quicumque volebat implebat men
 suam & fiebat sacerdos excelforum*, lib. 3. Reg
 cap. 13. v. 33. Ce que je dis n'est-il pas
 vray? je l'advoüe: mais on ne le doit pas
 dire; pourquoy ne le dira-t'on pas pour
 les corriger & pour les condamner dans
 un esprit de charité & de zele qu'on ne
 scauroit faire passer pour faux, ny pour
 indiscret? puisque les maux sont publics
 & presque sans remede, les desordres
 clatans & scandaleux: *Consensere jura pu
 blicis & cepit licitum esse quod publicum*
 disoit autrefois S. Cyprien. Plusieurs ap
 priment la verité qui donne de belles le
 çons, mais on n'ayme pas celle qui
 corrige & qui reprend, *Multi amant ve
 ritatem lucentem*, disoit S. Augustin lib. 11
 Conf. cap. 23. *sed oderunt veritatem arguen
 tem*. Mais on decouvre aux peuples
 qu'ils ne scavent pas, ils ne le scavent que
 trop, & pourquoy le faites vous? au
 reste je puis dire icy avec S. Paul, que si j'e
 ay trop dit, vous m'en avez donné le fr
 jet, ceux qui sont bien disposez entreront
 dans mes sentimens, les indociles & les
 libertins se facheront, & j'en dirois bien

davantage, si je ne craignois de passer les bornes que je me suis prescrites dans cet Abregé, *Factus sum insipiens vos me coëgistiis*, 2. Cor. cap. 12. v. 11. & comme on ne nous a jamais dit vos veritez, & qu'on n'ose pas vous les dire de bouche, il faut au moins que ce Livre qui ne craint rien vous les dise.

Mais ne vous tremouffez pas si-tost, entendez le reste, car je ne pretends pas de m'égarer de mon sujet, si les exemples que j'ay apportez sont veritables, si des Apôtres, des Papes, des Osius, des Peres des Conciles, des Disciples remplis du S. Esprit à la Pentecoste si abondamment, des Astres du Firmament, des Colonnes de l'Eglise, des Cedres du Liban, sont tombez si malheureusement, & quelques uns ont fait un deplorable & irreparable naufrage.

Que dirons nous de vous? mais qu'en direz vous vous même? *quia si in viridi ligno, in arido quid fiet?* Lucae cap. 23. v. 31. que deviendront tant d'Ecclesiastiques & de Pasteurs inutiles comme de branches seches & pourries? dont le naturel est indomptable, ou corrompu, s'il étoit bon, les puissances gâtées par les excez, ou remplies & occupées des idées les plus basses du monde corrompu, prevenues de tant de fausses maximes, le corps enervé par les débauches, l'esprit

tout de chair & abruty, les graces foibles & communes, qui ne surpassent gueres celles des derniers Laiques dont ils imitent les actions en vivant comme eux, & encore plus mal, ignorans, orgueilleux, fiers avec insolence, & opiniatres, qui ne veulent jamais ny demander ny recevoir aucun avis, parce qu'ils sont indociles, ny n'en peuvent point donner, parce qu'ils en sont incapables que deviendront-ils? dis-je, qu'ils écouteront ce que dit le Prophete Osée; c. 8. v.

Quia ventum seminabunt, & turbinem metent, culmus stans non est in eo. Dicens, in eis germinum non faciet farinam, & l'Arrêt épouventable de l'Apôtre des Nations 2. Timothee c. 3. v. 8. & 9. Quemadmodum Iannes & Mambres resistenterunt Moysi, ita & hi resistunt veritati, homines corrupti mente, reprobi circumdem, (au moins quant à l'exercice & la pratique d'une vive foy,) se d' ultra non proficiunt, insipientia enim eorum manifesta est omnibus sicut & illorum fuit.

Mais pourquoy? parce qu'ils n'ont point la grace de l'Etat Ecclesiastique, auquel ils se sont intrus sans Vocation. Examinons cecy jusques dans son fond, & au poids du sanctuaire, & raisonnons en Theologien une bonne fois.

Il est constant parmy tous les Peres & les Docteurs Scholastiques sans exception d'aucun, qu'il y a des graces differentes

selon les états differens des personnes, & j'en ay déjà touché quelque chose tout au commencement, il y a la grace du Pape, la grace de l'Episcopat, la grace de l'Abbé & du Doyen, celle du Chanoine, la grace du Curé, & celle du simple Ecclesiastique & du simple Prêtre; celle du Religieux, la grace du Roy, celle du Prince, de l'Homme d'Etat, du Gouverneur, du Seigneur, du Gentil-Homme, du Conseiller, de l'Homme de robe, du Bourgeois, du Paisan, la grace de la virginité, du Mariage, celle du celibat & de la viduité, en un mot il y a la grace & l'esprit des gens du monde, qui est fort different & multiplié, l'esprit Ecclesiastique, l'esprit Religieux, & l'esprit Eremitique.

Vous n'en douterez pas après ce qui est porté dans S. Matthieu, cap. 25. v. 14. & 15. *Sicut enim homo peregrè proficiscens vocavit servos suos & tradidit illis bona sua, & uni dedit quinque talenta, alii autè duo, alii verò unū, unicuique secundum propriam virtutem*; Remarquez ces dernieres paroles selon les forces & l'état d'un chacun, qui est le sentiment de tous les Interpretes, tant anciens que modernes sur ce passage, & la raison en est, parce qu'outre les devoirs communs qui regardent tous les hommes en general, comme raisonnables, & les autres comme Chrétiens, il y a des devoirs particuliers

& propres à chaque état & à chaque condition, il y a un certain esprit qui faut avoir ou acquérir, certaine conduite qu'il faut tenir, & des difficultés particulieres à vaincre, & c'est là le fondement des différentes vocations: Or pour toutes ces choses que nous venons de dire, on ne peut pas nier qu'il ne faille des graces différentes & particulieres pour s'acquiescer de ses emplois & de ses obligations, surmonter les obstacles, les tentations, les peines, & les difficultés & pour supporter les charges qui se trouvent attachées, qu'il ne faille des lumieres convenables & des forces propres, comme dit nôtre Apôtre 1. Cor. cap. 6. v. 7. *Sed unusquisque proprium donum habet ex Deo, alius quidem alius vero sic.* Et sans doute Dieu ne demandera pas compte au jour du jugement à un Paroissien des obligations des fautes de son Curé, & ainsi des autres: Mais pour avoir ces graces, il faut être appelé de Dieu qui distribue & partage à un chacun la condition qui luy est la plus propre & la plus convenable pourveu qu'on le laisse faire: je ne saurois oublier icy la vocation de David que Dieu vouloit élever sur le Trône qui est sans doute un des plus illustres exemples que nous puissions rapporter en cette rencontre, voyez le Chap. 16.

premier livre des Roys, où de sept enfans qu'Isaï presenta à Samuel, qui étoit envoyé de la part de Dieu pour creer un Roy de cette maison, ce Prophete n'en trouva point dans ce nombre qui fut propre & choisi de Dieu; Eliab qui étoit l'ainé paroit le premier, & Dieu dit à Samuel; *Nè respicias vultum ejus, neque altitudinem statura ejus, v. 7.* Abinadab se presente le second, & n'est pas choisi, *Nec hunc elegit Dominus, v. 8.* le troisiéme Samma n'est point plus favorisé, *Samma etiam hunc non elegit Dominus, v. 9.* les quatre autres parurent ensuite, mais *Non elegit Dominus ex istis, v. 10.*

Ce qui obligea Samuel de demander à Isaï s'il n'avoit plus d'enfans que ceux-là, ouy dit le Pere, *Adhuc relictus est parvulus & pascit oves, v. 11.* qu'on l'envoie querir; il vient, Samuel l'oinct; & le sacre Roy au milieu de ses freres, & voila la grace de Roy qui luy est donnée incontinent & pour toujours, parce qu'il luy fut fidelle, *Et directus est spiritus Domini à die illa in David & deinceps, v. 13.*

Il faut doncques à plus forte raison un choix & une grace tres-particuliere pour l'Etat Ecclesiastique; & sans cela on ne peut, ny on ne doit attendre que des abandonnemens, des malheurs, & des precipices.

Cela supposé disons maintenant que

Dieu ne doit point les graces qui suivent celle de l'Etat, *gratias congruas*, à ceux qu'il n'a point appelé, mais qui se font temerairement ingerez d'eux même contre la volonté de choix & d'approbation, il ne leur doit que des graces communes comme au reste des hommes sur tout lors qu'ils ne veulent point de conseil, ny de direction, mais qu'ils se veulent conduire de leur mouvement, & par leur propre esprit, puis que dans la voye ordinaire, un homme ne se sauvent jamais que par la conduite & par le secours d'une autre homme, selon l'ordre de la providence, qui veut sauver les hommes par les hommes, & c'est pour cela que le Paralytique de la Piscine demeura trente-huit ans dans sa misere, parce qu'il n'avoit point d'homme, *hominem non habeo*, jusques à ce que le Fils de Dieu passât par là, qui fut cet homme qui le guerit, *Ioan. cap. 5.*

Ecoutez ce que dit le Prophete Isaïe cap. 30. v. 1. 2. & 3. *Va filii desertores, dicit Dominus ut faceretis consilium & non ex me & ordiremini telam, & non per spiritum meum & os meum non interrogastis, sperantes auxilium in fortitudine Pharaonis, & habentes fiduciam in umbra Ægypti, ce sont les faveurs & les appuys du monde, & erit vobis fortitudo Pharaonis in confusionem & fiducia umbra Ægypti in ignominiam. Vous aurez la mal-*

dition de Dieu, au lieu de la grace & de la benediction qui est deüe à une legitime vocation, *Va pro maledicto poni quis non intelligat, nisi qui futura non cogitat*, Saint Prosper lib. 1. de vita contempl. Sacerdotum. cap. 1. Vous serez mal-heureux, je ne vous secourray point. Nous donnerôs jour à cecy un peu plus bas pour entendre parler maintenant nôtre Apôtre. 2. Timoth. c. 2. v. 16. *Firmum fundamentum Dei stat habens signaculum hoc, cognovit Dominus qui sunt ejus*, il cõnoit par sa science d'approbation ceux qui sont à luy, ceux qu'il a appellé & choisi particulierement, il les aime, il les agrée, il les favorise, il leur donne des graces speciales & choisies, il leur fait l'honneur de les traiter de ses serviteurs en mille endroits de l'Ecriture, *servus meus es tu*, il leur dit qu'il est avec eux pour les defendre, pour leur dõner courage, pour les rendre victorieux, dans Isaie c. 43. v. 5. *Noli timere quia ego tecum sum*, voyez sur tout le premier chap. de Jeremie, *Priusquam te formarẽ in utero novi te, &c.* C'est la science d'approbation, une science pratique qui renferme une volonte speciale & efficace, *quoniam ad omnia qua mittam te ibis*, voila la Vocation & la Mission, &c. *Nõ timeas à facie eorum quia ego tecum sum, ut eruam te*, voila la garde & la protection de Dieu. *Ecce dedi verba mea in ore tuo, ecce constitui te hodie*

*super gentes & super regna, ut evellat, & destruat
 & disperdat, & dissipet, & adificet, & plantet.*
 Voila les emplois & marques d'une véritable vocation Ecclesiastique; & le Père de Dieu comme le Chef & le Createur des Prêtres de la Loy de grace, le Père universel de son Père, comme l'appelle Tertullien lib. 4. cont. Marc. cap. *Catholicus Patris Sacerdos*, le confirme dans S. Jean cap. 15. v. 16. *Non vos me elegistis sed ego elegi vos*, il ne suffit pas une vocation commune & generale comme celle de tous les Chrestiens à la Foy & au Baptême: mais il faut une vocation toute propre, un choix special, une predetermination efficace *Vocatio secundum proprium*, comme dit S. Augustin lib. de conc. rep. & grat. cap. 1. Dieu fait le triage de ceux qu'il veut mettre sur le charnelier de son Eglise pour éclairer les autres. *Posui vos ut eatis, & fructum afferatis, fructus vester maneat.* Dieu les met, il les établit, il les destine efficacement pour faire du fruit, (au moins pour travailler à cela,) mais un fruit qui demeure, un fruit de garde & de perseverance, c'est sans doute la marque la plus afferme d'une legitime Vocation, & d'une Mission Evangelique, comme l'assure le même Fils de Dieu dans S. Matt. c. 7. v. 16. *à fructibus eorum cognoscetis eos, & v. 20. à fructibus eorum cognoscetis eos.*

Au lieu que ceux qui entrent dans l'Etat Ecclesiastique, ou dans les Benefices par des mouvemens de la nature corrompue, & que Dieu ne veut pas, mais qu'il permet seulement, & qu'il souffre, il ne les connoit pas, *Nescio vos, non novi vos.* Ils ne portent que des feuilles, ou point de fruits, *Da eis ubera avertia, Osee cap. 9. v. 14.* ils ont beau Prêcher, Catechiser, entendre les Confessions; donner des avis. *Sermo multus, fructus nullus,* au moins pour l'ordinaire, Dieu ne veut pas se servir d'eux, ils n'ont pas l'onction de l'esprit Ecclesiastique, ils ne portent pas dans les cœurs ces lumieres efficaces & amoureuses que Dieu donne à ses Ministres & à ses Serviteurs, pour les faire passer cōme des canaux dans les autres: s'ils veulent parler de Dieu dans les conversations & dans les compagnies, corriger & reprendre des immodesties, des insolences & des libertinages qui se commettent si souvent à leurs yeux & en leur presence, ils n'ont pas la force, *Canes muti non valentes latrare, Isai cap. 56. v. 10.* & s'ils le font c'est sans effet: comment pourront-ils prevenir les querelles, les appaiser, remedier aux desordres & aux scandales, ils n'ont ny le talent pour parler, ny la conduite pour agir, ny la force pour executer, ny la fermeté pour achever: Mais comment

MI
436

pourroient-ils faire quelque chose pour les autres, puisqu'ils ne valent rien pour eux, non plus que pource qui regardent Dieu? quel soin ont-ils de leur extérieur de la propreté & honnesteté Ecclesiastique? comment parlent-ils? comment rient-ils? comment marchent-ils? comme des Payens; lesquels Saint Paul condamne d'immodestie, comme d'un crime, *Rom. cap. 1. v. 31. incompósitos.* De quelle grace, en quelle posture prient-ils Dieu? comment disent-ils l'Office divin? la sainte Messe? comment traitent-ils les Sacremens? comment tiennent-ils & manient-ils les habits & les ornemens Ecclesiastiques? quel soin ont-ils de la netteté de leurs Eglises? des Ciboires, des tabernacles? &c. Sçavent-ils les Rubriques & les Ceremonies de l'Eglise? rien moins; les ont-ils leu? les veulent-ils apprendre? & s'ils les sçavent les gardent-ils? mais plutôt ne les méprisent-ils pas ne demandent-ils pas qui les a fait? ne disent-ils pas quand on les avertit, que c'est une nouveauté que les Seminaires ont introduite? enfin comment va leur intérieur? Dieu le sçait, ils ne le sçavent pas eux-mêmes.

D'où viennent tous ces desordres, mes Freres, & cent autres semblables ou d'inférieurs, qui rempliroient de justes volentes, quand on ne feroit seulement que

de les nommer, certes si nous ne voulons point dissimuler, mais le prendre dans sa véritable source, nous n'en trouverons point d'autre cause que le défaut de la grace de l'Etat, ou si on a eu le bon-heur de l'avoir, la perte & l'abus que l'on en a fait par un comble de negligences, de crimes & d'infidelitez, *Serve male & piger*, Matt. c. 25. v. 26. *Tollite itaque ab eo talentum*, v. 28. & dās l'Apocalypse c. 3. v. 15. & 16. c'est à un Prêtre & à un Pasteur à qui on écrit de la part de Dieu. *Scio opera tua, quia neque frigidus es neque calidus, utinam frigidus esses aut calidus, sed quia tepidus es incipiam te evomere ex ore meo*. Ce qu'expliquāt le sçavant Salvien Evêque de Marseille lib. 4. de *gubernatione Dei*, prononce gravement ces belles paroles qui assurement sont surprenantes & redoutables aux mauvais Chrétiens, & plus encore aux lâches Ecclesiastiques & aux Pasteurs negligens. écoutons les bien, & n'en perdōs pas une.

Omnem Christianum Dominus fide ac spiritu jubet esse ferventem, sic enim scriptum est ut simus spiritu ferventes, Domino servientes, Roman. cap. 12. v. 11. in hoc ergo fervore spiritus fidei religiosa ardor ostenditur, de quo ardore qui plurimum habet fervens esse agnoscitur & fidelis, qui nihil omnino habet, frigidus esse intelligitur & paganus, qui verò inter utramque neuter est, tepidus atque exosus est Domino Christianus, & ideo ad eum dicitur, utinam aut

*calidus esses, aut frigidus nunc autem quia
 tepidus es incipiam, et vomere ex ore meo, hoc
 dicere, (renouvellons icy nos attention
 uinam aut calorem & fidem haberes bonorum
 Christianorum, aut certe frigus & ignora
 tiam paganorum, aut enim fides te calida Deo
 sinuaret, aut certe ad presens adhuc legis ignora
 tia aliquatenus excusaret, nunc autem quia
 Christum jam agnovisti; & negligis quem ag
 nosti, qui susceptus es intra os Dei per fidei ag
 nitionem, projiceris per teporem.*

Qu'avez vous à dire là dessus? n'est
 pas vray qu'il ne suffit pas d'être mé
 bien appelé, si l'on n'est fidelle à y
 pondre, & à faire profiter les graces
 les talens qu'on a receus? & enfin on
 met dans un état, cōme si on n'avoit
 mais receu la grace de la vocation, re
 fonnons icy fortemēt: Si je ne me trom
 pe, il est certain que la grace d'un état
 au moins un peu considerable porte
 lumiere & la force, c'est à dire en
 mot l'onction, vous avez éteint ces
 mieres & perdu cette premiere force
 ferveur, *quia tepidus es*, & par un com
 d'ignorances, d'infidelitez & de crim
 vous avez donc perdu cette premie
 grace, (ajoûtez que cette grace dit
 fuite & un encharnement des graces
 devoient suivre jusques à la mort, si vo
 aviez été fidelle, & c'est le sentiment
 tous les Docteurs apres l'Ecriture sainte

& les Peres :) Mais parce que vous en avez interrompu le cours, & si vous l'avez renoué & réparé par la penitence, ce n'est que tres-foiblement, ou peut-être vôtre penitence a été faulle, & par consequent vous devez craindre beaucoup d'avoir perdu vôtre grace, ou de l'avoir affoibly jusqu'à un poinct qu'elle n'est plus qu'une grace commune & populaire, je le dis ainsi pour parler solidement, & pour éviter les chicanes & les contestations scholastiques. Et c'est pour cela que S. Jean nous avertit d'être en garde, mais exactement, *tene quod habes, ut nemini accipiat coronam tuam, Apoc. c. 3. 11.* Ne vaudroit-il doncques pas mieux être Payen selon la pensée de Salvien, que d'être mauvais Ecclesiastique, ou un tiède Pasteur, ou negligent: *utinam frigidus esses, c'est à dire Payen, aut calidus, c'est à dire bon Chrestien.* un bon & veritable Ecclesiastique, un Chrestien & un Ecclesiastique déclaré : voila un grand mot. *Sed quia tepidus es, &c.* car qui dit tiède, selon la langage de l'Ecriture, dit une personne capable de tous les vices, & incapable d'aucun bien achevé.

Mais brisons-là pour ceux-cy: Pour revenir à nos usurpateurs de l'Etat Ecclesiastique, des Ordres & des Benefices, que peuvent-ils pretendre, & que doivent-ils attendre suivant cette doctrine

si puissamment établie, apres tout ce que nous avons dit qu'est-ce que nous pouvons ajouter enfin? sinon ce que dit le Fils de Dieu dans S. Matthieu cap. 13. v. 13. *Omnis plantatio quam non plantavit Pater meus caelestis eradicabitur*, & ce qui est porté dans Jeremie cap. 6. v. 30. *Argentum reprobum vocate eos, quia Dominus proiecitur illos*. Puis qu'outre qu'ils n'ont pas la grace de l'état & de l'employ qu'ils ont obtenu, ou par des prieres importunes qui font de la peine aux Superieurs, si si elles viennent des Grands & de ceux qui tiennent quelque rang dans le monde, qui sont equivalentes à la force, ou par surprise, ou par souplesse & par hypocrisie, ou par recompense, à grande peine répondent-ils aux graces & aux obligations Chrétiennes les plus communes des moindres Laiques, bien loin de répondre à la perfection des autres, si pour l'exterieur, qui est sans doute plus honneste dans la pluspart des gens du monde, soit pour l'interieur qui consiste principalement dans l'Oraison Mentale, dans le recueillemēt & dans la présence de Dieu, dans une veüe pratique de faire toutes ses actions dans les mêmes intentions & dispositions, & par les mêmes motifs que le Fils de Dieu faisoit les siennes, puisqu'il est la regle & le modèle de tous les Chrestiens, & principalement

des Ecclesiastiques, la direction doit encore suivre, la passive pour eux, & l'active pour conduire les autres autant qu'ils en seront capables, & que Dieu les y appellera; or pour le regard de cét esprit interieur Ecclesiastique, nous pouvons dire icy ce que nous sçavons, *quod vidimus testamur*, la pluspart (disons presque tous les Ecclesiastiques) ne sçavent ce que c'est de meditation ny d'oraison; & quantité n'en n'ont jamais oüy parler, non plus que de direction; & ce qui fait le comble du mal-heur, ils ont aversion & alienation également de l'une & de l'autre.

Souffrez doncques, mes Freres, que je vous parle, *Ad hominem in visceribus charitatis*, si tout ce que je viens de dire est vray, comme il est, que ferez-vous étans abandonnez à vous mêmes, à votre mauvais naturel, indocile, & indomptable, ou gâté & corrompu, (s'il étoit bon auparavant) à la violence de vos passions & de vos habitudes, sans vocation & sans la grace qui la suit, sans l'esprit de la priere & de l'oraison, sans lecture, sans cõseil, & sans direction, routinans le Breviaire, la Messe & les Sacrements, où peut-être vous avez fait autant de sacrileges que vous avez de cheveux à la tête, prodigaus & abusans même des graces des Laiques qui ont horreur de

vôtre conduite & de vos actions ? Par
donnez ma liberté, *Vtinam sustineretis me
dicum quid insipientia mea, sed & supportate me*
comme disoit S. Paul, 2. Cor. c. 11. v. 12.

Craignez l'exemple terrible de Coré,
Dathan & Abiron qui furent englo-
tous vifs dans les entrailles de la terre
parce qu'ils pretendoient par un at-
tat sacrilege & seditieux d'avoir des
employs dans les fonctions du Sacer-
ce, où Dieu ne les appelloit pas, qu'
qu'ils fussent de la Tribu de Levi, ce
est à remarquer, voyez le Chap. 16.
Livre des Nombres: Ecoutez là dessus saint
Augustin Serm. 98. de tempore, *Quod*
perulerunt superbi illi Levitæ quod Domino
jubente Sacerdotium sibi vendicabant, hoc
trientur quicumque se in Episcopatus, aut Prae-
teratus, vel Diaconatus officium, vel munera
vel adulationibus impudenter conantur ingerere
quomodo combusti sunt illi in corpore, sic isti exu-
rentur in corde. Ces dernieres paroles por-
tent une punition, quoy que secreta-
interieure, autant & plus redoutable
celle de ces trois seditieux & sacrilege-
elles ne marquent rien moins qu'un
bandonnement de Dieu, qui est un ve-
table enfer, & un commencement de l'en-
tre, auquel il n'est inferieur que pour
peine du sens, *Sic isti exurentur in corde.*

Je pourrois rapporter icy plusieurs
exemples que j'ay veu de mes yeux, &

que j'ay ouy de personnes dignes de foy, ou que j'ay leu de l'état & de la fin malheureuse des mauvais Ecclesiastiques, qui se sont ingerez & ont usurpé le Sacerdoce, ou qui l'ont profané honteusement, souillé de mille crimes, & noircy de mille ordures après des bons cō-nememens, & après une Vocation sur laquelle on avoit sujet raisonnable de s'appuyer: mais il est inutile de les produire presentement, puis que vous en sçavez autant & plus que moy, tant il est vray ce que le Fils de Dieu a dit dās S. Luc cap. 14. v. 30. *Hic homo cepit aedificare, & non potuit consummare*, ou il a mal commencé, ou il n'a pû achever, parce que le fondement de la grace de la Vocation manquoit, ou s'il a bien cōmen-cé à bâtir sur un bon fond, sa lacheté & sa faiveantise l'ont empêché de conduire l'ouvrage à sa perfection. semblable à ce Figuier des Cantiques chap. 2. v. 13. qui porte ses fruits precoces, mais qui se bleissent facilement. *Ficus protulit grossos suos.*

Que si cela est ainsi des simples Ecclesiastiques en general, que sera ce des Beneficiers, & principalement de ceux qu'on appelle gros & gras, qui sont foutez de Benefices, comme de robes en Hyver, mais sur tout de ceux qui ont charge d'ames, où il faut un Vocation

D

toute nouvelle & toute particuliere, plus forte & plus speciale, que pour un simple Ecclesiastique, puisqu'il y a des difficultez nouvelles & plus grandes à vaincre, & qu'il faut une science, une conduite, une experience & une pieté beaucoup plus haute & plus considerable.

Appliquons leur à plus forte raison tout ce que nous avons dit jusques-icy, je ne parleray pas beaucoup maintenant de leur entrée, ny du progrès de leur vie, ils entrent comme des Simons & des renards, ils vivent comme des lions ou comme des pourceaux, ils meurent comme des chiens, je parle d'une grande partie.

Comment est-ce qu'ils entrent ? entendons-le, comme ils ont ouï dire, qu'ils s'imaginent, s'ils font du nombre & de la cabale de ces faux sçavans à mode, qu'il n'y a que les ignorans & les stupides qui soient capables de simonier, ils sont bien aises de s'attacher pour satisfaire leur passion à une nouvelle Theologie qui se joue de la Religion, laquelle qu'elle dit qu'on peut donner un temporel pour un spirituel en deux manieres, l'une en prisant davantage le temporel que le spirituel, & ce seroit simonier, l'autre en prenant le temporel comme le motif & la fin qui porte à donner le spirituel, sans que neantmoins

prise le temporel plus que le spirituel,
& alors ce n'est point simonic: Voila
cette fine Theologie que les grossiers
n'entendent pas, voila cette subtilité
de conscience inconnue à Saint Thomas
& à tous les anciens Docteurs, mais
voila ce songe & cette illusion Diabo-
lique, qui auroit exempté Simon mé-
me le Magicien, qui vouloit acheter le
Saint Esprit, en quoy il est l'image des
Simoniaques qui achètent, & Giezi qui
reçoit de l'argent pour un miracle,
en quoy il est la figure des Simonia-
ques qui vendent: car il est sans doute
que quand Simon dans les Actes chap. 8.
v. 20. offrit de l'argent aux Apôtres
pour avoir leur puissance, il ne se servit
ny de termes d'acheter, ny de vendre,
ny de prix, & qu'il ne fit autre chose
que d'offrir de l'argent comme un mo-
tif pour se faire donner ce bien spiri-
tuel, ce qui étant exempt de Simonie
selon ces maudites formalitez, il se fut
bien garanti de l'anatheme de S. Pierre,
s'il eût été instruit de ces maximes; &
cette ignorance fit aussi grand tort à
Giezi, quand il fut frappé de la lepre
par Elisée, car n'ayant reçu de l'ar-
gent de ce Prince, guéri miraculeuse-
ment, que comme une reconnoissance,
& non pas comme un prix égal à la ver-
tu divine qui avoit operé ce miracle, il

D ij

ML
436

il est accusé avec raison son maître d'ignorance & d'injustice, & l'eût obligé à le guerir sous peine de peché mortel. suivant ces maximes & ces formalitez, si elles étoient vrayes ou seulement probables, comme elles sont damnable & pernicieuses; puisque par là il n'y auroit jamais Simonie, car qui seroit assez ignorant ou impie d'estimer l'argent considéré en luy-même, autant que le bien spirituel considéré en luy-même vous êtes doncques Simoniaque si vous presentez & donnez de l'argent, comme un motif pour vous faire donner un Benefice, & c'est ce qu'on appelle *manu à manu*, & si cela étoit permis ne droit-on pas par ce moyen tous les Benefices venaux, ne les exposeroit-on pour être delivrez au dernier offrant & appréciateur, Dieu vüeille qu'on ne fasse pas, car je vois qu'on en cõment la pratique, & je sçay bien ce que je en cette rencontre, *Va qui consuunt pullos sub omni cubito manus, & faciunt cervicem sub capite uniuersa etatis ad capiendas animas* Ezech. cap. 13. v. 18.

Mais d'où peut venir cette avidité & ragée d'avoir des Benefices *per fas & per fas*, qui est comme une humeur maligne & pestilente qui se glisse & infecte presque tout le corps de l'Eglise, & cette passion detestable incarnée jusques dans

entrailles de la pluspart des Ecclesiastiques, qui les porte au dernier de tous les crimes, qui est appellé *execrabile flagitium*, *cap. reperiuntur de simonia* 1. q. 1. & *cap. sicuti, eodem tit. Pests qua sui magnitudine alios morbos vincit*, & traitté d'heresie, *Simoniaci heresis*, par les Conciles & par les Docteurs : d'où peut dis-je venir cette fureur & cette phrenesie ? elle ne peut venir que de la passion des plaisirs les plus bas de la gourmandise & de la bonnetable, de la faineantise, du libertinage, ou d'un interet & d'une avarice sordide & cruelle, qui laisse gemir les pauvres pour accumuler & faire des amas, qui sont condamnez par l'Ecriture, par les Canons, & par les SS. Peres. S. Augustin *in psal.* 130. & S. Gregoire *homil.* 4. Ou enfin d'un esprit de luxe & de vanité de paroître & d'être estimé, d'ambition d'agrandir sa maison & sa famille au dessus de sa condition ; ou de ces trois sources funestes ensemble : Voila une legere ébauche de l'entrée de ces riches Beneficiers simples, qui ensuite ne se contentent pas d'un seul Benefice qui vaut plus qu'ils ne meritent pour la pluspart, & qui est plus que suffisant pour leur entretien, qui ne doit pas être réglé à leur fantaisie, ny à la mode & seló l'esprit du monde ; mais par des personnes sages, éclairées, sçavantes & integres.

MI
436

Il est vray que, *sublimes & literari populi sunt à Papâ dispensari ad plura Beneficia secundum rectam rationem*, Decret. Greg. lib. 3. tit. de prebendis, cap. de multa, cette raison (dis-je) & cette cause doit être grave pour dispenser, comme la nécessité évidente, ou l'utilité de l'Eglise, autrement il y a peché & pour le Supérieur qui dispense, & pour le Sujet qui use: *Papa non est Dominus, sed œconomus & dispensator, qui debet esse fidelis & prudens*. S. Thom. quodlib. 19. Art. 15. Mais c'est supposé, sçavent-ils aussi qu'ils sont obligez par justice (sous peine de restitution) d'employer leur superflu à reparer leurs propres Eglises, Maisons, Manoiries, à fournir tous les ornemens, Vases sacrez, Habits Ecclesiastiques qui servent pour le Sacrifice de la sainte Messe & pour l'Office divin, & à nourrir les pauvres de leurs lieux, secourir & soulager les veuves & orphelins, ou au moins sous peine de peché mortel à l'égard des autres Eglises & des autres pauvres? le font-ils? je ne veux pas m'entreprendre icy d'avantage, parce que nous parlerons de leur conduite, *ex professo*, dans son lieu: à quoy employent-ils leurs revenus? cette meute de chiens, ce nombre de chevaux, dont ils font montre ce cortège de flatteurs & de mangeurs, cette troupe d'Hommes de Chambre

de Laquais, de Chasseurs, & de Servi-
teurs inutiles & impies, cette sentine &
cét égout de Gouvernantes & de Ser-
vantes, ces meubles riches & pretieux,
cette dépense de bouche, ces excez, ces
delicateffes, ces friandises: tout cela ne
crie-t'il pas vengeance? ne sont-ce pas
autant de témoins qui deposeront con-
tre eux à l'heure de la mort & au jour
du Jugement? l'on peut dire qu'il se fait
plus de pechez dans leurs maisons, com-
me aussi dans celles des Grands, que dans
des Villages entiers, & qu'il y faut ou re-
nier Dieu avec S. Pierre, ou avoir la
tête tranchée avec S. Jean Baptiste: ne
sont-ce pas les causes qui attirent sur le
peuple les fleaux de Dieu, la peste, la
guerre & la famine, les mortalitez des
animaux, les gresles, les sécheresses, les
debordemens & les miseres? On s'éton-
ne du dereglement des saisons, les pe-
chez & les excez de ces mauvais riches
Ecclesiastiques en sont la premiere cau-
se, travaillent-ils au salut de leurs peu-
ples? font-ils des Missions? les font-ils
faire? font-ils des reconciliations? ap-
paissent-ils les querelles? les procez, &
le reste? la pluspart de ces gens-là ne
sont-ils pas des fleaux de Dieu pour
punir les peuples qui sont beaucoup
plus miserables, au moins tres-souvent,
sous ces Prieurs, sous ces Abbez, &
D iij

M
436

Sous ces Commendataires, sans vocation
 sans pieté, sans zele & sans charité, qui
 ont levé l'étendart de l'esprit du fle
 cle; que sous des Seigneurs du monde
 Ils écorchent la brebis, ils ne la tondent
 pas, *Operiantur sicut diploide confusione sua*
 Psalm. 108. v. 29. (diplois est une robe
 fourrée) avec leur dispence sans cause
 de porter plusieurs Benefices, ou s'il y a
 cause legitime, qui est *evia. ns Ecclesia necesse
 stas, aut utilitas*, comme nous avons dit
 ont-ils les qualitez requises? *debent esse
 esse insigniter nobiles, & auctoritate ac viribus
 potentes, aut insigniter docti, quod est probandum*
 ils ont quelquefois plus d'eclat & d'op
 nion que de realité pour defendre
 pour servir l'Eglise: & quand ils auroient
 ces qualitez? ont-ils bien les moyens
 les talens pour agir avec facilité & avec
 la force necessaire? car les plus puissans
 n'ont pas le plus souvent à la main
 commoditez pour executer ce qu'ils
 voudroient & qu'ils devroient justem
 ny les plus sçavans le plus de facilité de
 servir de leur doctrine & de leurs lumie
 res pour le service des autres, puisqu'ils
 n'ont tres-souvent ny le talent, ou
 don de la parole, ny celuy du conseil
 de la conduite, ny celuy de l'action: &
 quand ils auroient tous ces avantages
 auront-ils la volonté & le zele? la
 neantise, leur propre interét, celuy

leur
 ma
 roie
 con
 ce c
 dit
 tou
 Ben
 me
 dispe
 autr
 de S
 in B
 ciis
 trien
 verc
 vilis
 de T
 Chap
 ble
 men
 Et
 du S
 dit le
 la pe
 me
 nouv
 plus
 gion
 refer
 doit
 d'un

leur maison, la timidité, le respect humain; toutes ces choses ne les empêchent-elles pas de rien entreprendre de considerable, ne leur peut-on pas dire ce qu'on rapporte qu'Albert le Grand dit autrefois à un Chanoine de Cologne touchant la residence & la pluralité des Benefices. *Poteras*, luy dit ce grand homme, *ire in infernum sine licentiâ, nunc ibis cum dispensatione*. Qu'ils écoutent les uns & les autres, les graves & redoutables paroles de Saint Bernard, *qui non unus sed plures est in Beneficiis, non unus sed plures erit in supplicis*, qu'ils lisent sur tout le Concile quatrième de Carthage, *Can. 15*. où ils trouveront le reglement de leur conduite; *Vilis suppellex, mensa frugalis*, & le Concile de Trente, *Seff. 25. cap. 1. de reform.* ce Chapitre est tout à fait divin & admirable, si on le lit avec un esprit véritablement Ecclesiastique.

Enfin n'oublions pas icy le sentiment du Salomon d'Espagne, c'est Philippe II. dit le Prudent, quand on luy demandoit la permission d'établir dans son Royaume ou de nouvelles Religions, ou de nouveaux Monasteres & Maisons: il y a plus de Religieux, disoit-il, que de Religion, & c'est ce qui le rendoit difficile & réservé à accorder ce qu'on luy demandoit: or suivant cette grave Sentence d'un des plus sages de tous les Roys, digne

fils & heritier de l'esprit & des vertus de
 Charles Quint, aussi-bien que de ses Rois
 aînés, ne pouvons nous pas dire avec
 autant de justice selon sa pensée, qu'il y
 plus de Benefices qu'il n'y a de veritables
 Ecclesiastiques capables & dignes de les
 porter ; nous dirons le reste en son lieu
 comme aussi nous nous reservons à me
 me temps à parler serieusement à Mes
 sieurs les Curez dans son temps, pendant
 que pour suivre cette matiere de la Vo
 cation, on leur peut demander en pas
 sant, pourquoy ont-ils pris charge de
 âmes ? quel a été leur motif & leur fin
 comment sont-ils entrez ? de quels moyes
 se sont-ils servis ? qu'est-ce qu'ils pre
 tendent ? qu'est-ce qu'ils s'imaginent
 sçavent-ils leurs obligations & leurs de
 voirs ? & s'ils les sçavent s'en acquittent
 ils ? les accomplissent-ils ? soit pour
 residence à laquelle ils sont obligez de
 droit naturel & divin, selon la declara
 tion du Concile de Trente, *Sess. 23. cap. 1.*
de Reform. avec les reserves que l'on
 peut voir, soit pour l'instruction & la
 nourriture spirituelle qu'ils doivent don
 ner s'ils resident, en un mot pour le soin
 qu'ils doivent avoir, *Oves mea vocem
 meam audiunt*, Joan. cap. 10. v. 17. com
 ment est-ce qu'elles entendront la voix
 de leur Pasteur s'il ne reside pas, & s'il
 reside, comment est-ce qu'on l'entendit

s'il ne dit mot, ny en Confession, ny au Prône, ny en Chaire, ny *in plano*, pour les Catechifines, ny en conversation, ny dans d'autres occasions, où la justice, & où la charité demande qu'il parle? quand même il diroit des merveilles, cette parole & cette éloquence est-elle accompagné de l'exemple & de l'actiõ? n'a-t'il pas la langue plus grande que le bras? & sa voix n'est-elle pas celle de Jacob pendant que ses mains sont celles d'Esau.

Je me contenteray pour le present de leur avancer touchant leur Vocation & leur employ ce formidable passage de Zacharie, *chap. 11. v. 15.* où Dieu commande à ce Prophete de faire la peinture & la representation d'un faux Pasteur, *adhuc assume tibi vasa Pastoris stulti*: il l'appelle fou, parce qu'il se mêle des choses dont il est incapable, & où il n'est point appelé, il le traite encore de fou, c'est à dire, d'ignorant, d'impie, de scelerat de cruel, de ravisseur & de devorateur, comme l'expliquent S. Cyrille & Theodoret. Mais quels sont ces vases, & ces instrumens dont Dieu parle, qui sont les marques de la folie de ce Pasteur reprouvé, les voicy au dire des SS. Docteurs & des Interpretes, *Pro pedo gladius, pro cupidinis laqueus, pro fistula fustis*, pour la houlette de la conduite & de la correction.

des armes pour les viandes delicates de la parole de Dieu & des Sacremens, des lacets & des pieges qu'il tend à ses brebis & pour la douceur de la flûte, c'est à dire pour la conversation edifiante pour l'entretien paisible, honête & utile, & pour la consolation; le bâton & la violence.

Donnons encore jour à ce passage à tous les autres, quand ils parlent de la folie des pecheurs, par les lumieres de l'Ange des Docteurs, 2. 2. qu. 46. art. 2. & 3. qui dit, Que la folie est un abatement, un engourdissement d'esprit, & une stupidité volontaire qui nous empêche de bien entendre les choses divines & d'en bien juger, de les favoüer & goûter, pour les estimer autant qu'elles meritent, & pour en tirer des regles de conduite, & pour soy & pour les autres & que cette folie est un effet de la lâcheté de celuy qui se plonge dans les plaisirs les plus bas des sens, principalement de goût & de l'attouchement, qui sont les deux sens impurs en comparaison des autres, c'est à dire dans le gouffre de l'impureté & de l'yvrognerie, ou qui laisse absorber dans la derniere bassesse de l'avarice, *adhuc sume tibi vasa Pastorem stulti*, Cét homme là est-il appelé & si s'il l'est n'étant pas encor plongé dans ces abimes, ne perd-il pas la vocation

par ces desordres, & par ces abominations, où il se precipite volontairement.

Mais ce n'est pas tout, passons plus outre, Dieu commande au Prophete de mettre le dernier coup de pinceau, & la dernière main pour achever le tableau de ce Pasteur insensé, Ibid. v. 17. *O Pastor & idolum derelinquens gregem*, où les Septante & la version Chaldaïque portent, *Va Pastori vano & nihil*, côme ils disoient, *Va tibi ô Pastor, qui non es Pastor, sed larva Pastoris, qui nihil habes veri Pastoris, nisi solam umbram & simulachrum*. Un faux Pasteur, un Pasteur en peinture, un Pasteur masqué, en un mot un Pasteur étranger & intrus.

Qui a donc mis ce fou dans cette charge? qui a mis cette Idole sur l'Autel? qui a mis dans ce Benefice ce faux Pasteur, qui n'en a que la figure & l'apparence? ce Pasteur de neant & de paille, cette ombre, cette chimere, qui n'a que des yeux, des oreilles, des narines, des mains, des pieds, & la bouche d'une Idole, dont toutes les puissances sont mortes, qui ne peut ny parler, ny crier, ny marcher, ny agir, quand il s'agit de la gloire de Dieu, & du salut des ames: & bien plus, qui ne veut pas se laisser mouvoir pour agir, tant il est insensé & stupide. *Oculos habent & non videbunt, aures habent & non audient, manus habent & non palpabunt, pedes habent*

Et non ambulabunt, non clamabunt in guttore suo: Qui ne sont capables de soutenir la querelle de Dieu & de la Religion, ou contre les Heretiques, ou contre les Athées, & les impies, dissiper les scandales, enseigner les ignorans, redresser les égarez, corriger les delinquans, visiter les malades, consoler les affligez, assister les pauvres, les veuves & les orphelins, donner de bons avis, appaiser les troubles dedans, je veux dire des consciences, & du dehors, guerir les scrupules, redresser les doutés, où il faut beaucoup prendre garde à ne se point départir des règles & des maximes de la saine doctrine, reconcilier les ennemis, travailler à terminer les procez, à accorder les différens, aider à relever les pecheurs, soutenir les convalescens, fortifier les foibles, animer & avancer les forts, maintenir les parfaits; ny a-t'il pas raison de deplorer son malheur & de luy repeter les paroles du Prophete, *O Pastor Et idolum*.
 Fortifions encore cecy par un exemple formidable; Dieu commande à Isaïe de porter la parole à un Souverain Prêtre & de luy annoncer des épouvantables nouvelles. *Vade ingredere ad eum qui habitabat in tabernaculo; ad Sobnam propositum tempore* & dices ad eum quid tu hic, aut quasi quis hic.
 Voilà qui regarde la vocation Pastorale, *Isai cap. 22. vers. 15. Et 16. voyez*

ce qui fuit, *Coronans coronabit te tribulatione*, v. 18. ce faux Pasteur, ce Beneficier intrus fera couronné de tribulation, *ad ignominiam & damnationem*, parce qu'il ne profitera pas: il sera persécuté par les grands & par les petits, par le Gentil-homme de son Village & de son lieu, par ses Paroissiens & par ses Sujets, qui executeront les ordres de Dieu qui se mettra de la partie, par ses ennemis qui ne manqueront pas, par ses faux amis, par ses parens memes: Mais ce n'est pas tout, il sera déposé de sa charge, *Expellam te de statione tuâ, & de ministerio tuo deponam te*, vers. 19. & après avoir roulé long-temps miserable, & fait quantité de faux-bonds, comme une bale dans un tripot, il se verra obligé de changer de Pays, & de se retirer dans une terre étrangere fort éloignée, où il mourra dans les miseres, & dans les gemiffemens d'une mauvaise conscience; & de son intrusion. *Quasi pilam mittet te in terram latâ & spatiosam, ibi morieris*, v. 18. Dieu mettra un Ministre fidele, un homme selon son cœur dans la place de cette Idole, *Et vocabo seruum meum Eliacim*, &c. vers. 20. Mais enfin les parens, les alliez, les faux amis de ce miserable tous étonnez de sa disgrâce & de son mal-heur, tomberont avec luy, & verront leur fortune &

toutes leurs esperances renversées dans la cheute de leur appuy pretendu. *Auferetur paxillus qui fixus fuerat in loco fidelis & fragetur, & cadet, & peribit quod pependit in eo, quia Dominus locutus est, v. 25.* où Dieu fait comparaison de cet usurpateur à un pisseau qui soutient un seps de vigne tout cela arriva à l'ambitieux Sobna qui avoit envahi le Pontificat, & qui se comportoit comme un coq insolent sur son fumier, il perit avec tous ses cōfidents & ses creatures, & fut transporté comme un coq avec le Roy Manasses en Babilonne, & vendu à l'encan, & secoué publiquement comme un manteau, c'est le Prophete qui parle ainsi de la part de Dieu. *Ecce Dominus asportavi te facies asportatur gallus gallinaceus, & quasi amittens sic sublevabit te, v. 17.* Vous vous appuyez sur ce pisseau que le maître de la vigne n'a pas planté, parens, gens de table, flatteurs, escornifleurs, interessez, compères & commeres, serviteurs & servantes ce pisseau sera arraché & jetté dans le feu: Vous croyez, freres, neveux, cousins, &c. de vous enrichir, d'agrandir vos maisons, & d'élever votre fortune sur Monsieur l'Abbé, sur Monsieur le Prieur, sur Monsieur le Curé, *auferetur paxillus & peribit quod pependit in eo.* Ce riche Beneficier ne dit ny Messe, ny Breviaire ou il routine l'un & l'autre, & s'il

acqu
prec
faire
reur
ses d
proc
vos
espr
nage
aller
tuer
profi
& nef
Domi
roit q
rez p
d'Egl
les vō
aussi c
vous
encor
tion
que v
ses re
judic
fin o
vous
lus &
On
terres
maisc
succē

acquie avec tant de negligence & de precipitation, que cela seroit capable de faire vomir Dieu & les Anges d'horreur, il laisse en arriere tout le reste de ses devoirs pour s'occuper à vos interets, procurer vôtres avancement, conduire vos procez & les siens, s'addonner à un esprit eternel de chicane, & d'une menagerie indigne, faire trafic d'animaux, aller aux Foires & aux Marchez, constituer des rentes, donner à usure à vôtres profit, accumuler des Benefices, *per fas & nefas*, Dieu maudira tout cela, *quia Dominus locusus est.* & quand il vous laisseroit quelques depouilles, vous n'en jouïrez pas long-temps; & même ces biens d'Eglise par leur mélange consumeront les vôtres: nous en sçavons, & vous aussi cent exemples indubitables, dont vous ne profitez pas: mais il se trouvera encore que vous serez obligez à restitution par le mauvais employ & usage que vôtres parent Ecclesiastique a fait de ses revenus, qu'il vous a donné, au prejudice des Eglises & des pauvres, & enfin on ne fera qu'un fagot de luy & de vous pour le feu eternel. *Auferretur paxillus & peribit quod pependerat in eo.*

On envahit les Benefices comme des terres ennemies, on les incorpore à sa maison, on en fait des heritages & des successions par cent pratiques & surprises

abominables; qui des-honnorent le Sac-
cerdoce, par des trafics sacrileges; par
des resignations à des indignes, sans con-
sulter Dieu, ny avoir égard au bien de
l'Eglise, par des demissions illusoires &
côfidentiaires, & par des dispenses obte-
nuës pour des enfans, ou des adultes qui
n'ont l'âge competant, avec subreption
ou obreption, ou avec les deux ensemble.
*Subreptio dicitur subtrahentiam veris obreptionem
narrationem falsi.* Voyez sur tout encore
une fois sans manquer le sacré Concile
de Trente, *Sess. 25, cap. 1. de reform.*

Je vois bien que je pourrois parler
plus au long de la Vocation qui est né-
cessaire aux Beneficiers, côme j'ay de-
remarqué cy-dessus, & principalement
tout de suite de l'intention qu'il faut
avoir pour entrer dans les Benefices, &
tout dans ceux qui ont charge d'ames.
Mais outre ce que nous en avons touché
en plusieurs endroits, & pour ne pas en-
nuyer davantage icy, nous renvoyons
point si importât à nôtre troisième Par-
tie, où nous tâcherons (Dieu aydant) de
traiter à fond, comme aussi nous ajoû-
rons encore plusieurs choses remarqua-
bles de la vocation & de l'intention qui
faut avoir pour les Ordres, où vous re-
marquerez en passant que la pureté &
fermeté d'intention fait avec la grace
meilleure partie de la Vocation &

l'entrée aux Ordres & aux Benefices.

Achevons donc cet incident qui regarde pour le present principalement Messieurs les Curez, & generalement tous ceux qui ont charge d'ames, sans exceptions. Je ne crois pas que l'on puisse avancer une chose plus épouventable en cette rencontre, que celle que je vay dire presentement, qui est pourtant tres-veritable & tres-appuyée.

C'est que Dieu suscitera & permettra un mauvais Prelat, un mauvais Pasteur, un Evêque, un Abbé, un Prieur, un Curé, en un mot un mauvais Superieur, quel qu'il soit, ou Ecclesiastique, ou Seculier, & même un mauvais Beneficier simple, comme Abbé & Prieur Commandataires, Chanoine, Chapellain, j'y comprends même la dignité du Cardinalat, ou toute simple, si cela se peut rencontrer, ou avec des Benefices: Dieu, dis-je, suscitera un mauvais Pasteur & un mauvais Beneficier simple, & permettra qu'il reussira pour le punir des crimes passez de sa mauvaise vie, ou cachez, ou scandaleux & publics, & de ses brigues, cabales & pratiques qu'il a employé pour son intrusion, ou en lâchant ensuite purement la bride au diable pour le tenter, comme un chasseur qui lache un levrier, qu'il tenoit attaché à la lesse pour courir sur le lièvre,

ou en l'abandonnant à la violence de ses passions, en retirant ses graces les plus fortes.

Ou enfin Dieu permettra dans la fureur de sa colere l'intrusion de ce méchant homme, où même d'un homme de bien, au moins en apparence, mais qui n'appelle pas, & dont il ne veut pas se servir, & le laissera même regner assez long-temps dans l'honneur, dans l'abondance & d'as le bon-heur: il le fera prospérer & réussir dans ses entreprises, & il prendra occasion de pecher, & de commettre mille insolences par l'indulgence & les faveurs temporelles que Dieu luy fera, dont il abusera.

Quia
Deus concedit iratus, quia negat propitius, Sicut
Augustin en quelque endroit sur S. Jean voyez le même S. Docteur *Serm. 88. de tempore.* Il fera pancher les esprits à donner leurs voix & leurs suffrages pour punir son orgueil, son ambition & son avidité: Mais après, ce faux Pasteur ce mal-heureux Beneficier laissera commettre mille defordres à ses Sujets par sa faineantise & par sa negligence, il se portera par ses mauvais exemples & par ses scandales, il roulera de peché en peché, de crime en crime, de defordre en defordre, jusques à ce qu'enfin il tombera dans cette terre large & spacieuse qui est l'enfer, cōme une bale dans un trip

laquelle apres plusieurs faux-bonds & roulemens tombe & se perd dás le trou, c'est la pensée d'Isaie cap. 22. v. 18.

Quasi pilam mittet te in terram latam & spatiofam. Ce qui est pareillement vray des simples Clercs, qui sont indignes des Ordres, que Dieu souffre & qu'il n'appelle pas, qui ne sont pas plutôt relevez d'un peché qu'ils y retombent, ou dans un autre, *Quasi pilam mittet te, &c.*

Mais ce n'est pas encore tout, Dieu permettra de plus l'invasion d'un méchant homme, & même le suscitera pour punir tout ensemble les pechez des peuples, qu'il veut châtier par l'introduction de cet étranger, de ce voleur, & de ce mercenaire, qui leur fera mille violences, & leur servira de trebuchet & de pierre de scandale & d'achopement, ce qui est aussi vray, & peut-être à plus forte raison des Superieurs temporels. Tout ce que nous venons d'avancer se peut confirmer par un exemple éclatant & memorable, qui est propre à tout ce que nous venons de dire, c'est d'un des fils de l'Empereur Romain Lacopen nommé Theophylacte, lequel à l'âge de seize ans fut mis par force sur la chaire Patriarchale de Constantinople, où il se comporta avec tant de folie & d'extravagance qu'on peut dire qu'il avoit perdu sa raison: il avoit une passion pour les

chevaux si dereglee, que tout le reste ne luy étoit rien en comparaison, souvent il falloit sa mitre de l'ordure de ces animaux, & une fois il quitta la Messe qu'il celebrait, & alla tout revêtu qu'il étoit de ses habits Pontificaux en son écurie pour voir un poulain qui ne faisoit que de naître, certes il étoit plus digne du licou & de la creche, que des ornemens sacrez & du Trône qu'il des-honoroit: il creva enfin d'hydropisie pour avoir trop travaillé ces beaux chevaux dont il étoit passionné, il devoit souffrir la mort d'Hippolyte, & être déchiré à la queue de ses coureurs, afin que la peine eût plus de proportion à son peché.

Mais après tout écoutez ce que dit le Prophete Zacharie, chap. 11. v. 16. de ce fou Pasteur dont nous avons parlé, nous l'avons aussi reservé expressement pour conclure ce poinct formidable.

Quia ecce ego suscitabo Pastorem in terra qui derelicta non visitabit, dispersum non quaret, contritum non sanabit, & id quod stat non emendat, & carnes pinguium comedet, & unguia eorum dissolvat, & tout de suite v. 17. Pastor & idolum derelinquens gregem, gladius super brachium ejus, & super oculum dextrarum ejus, brachium ejus ariditate siccabitur, & oculus dexter ejus tenebescens obscurabitur.

Et enfin qu'arrivera-t'il? on liera ensemble le Pasteur & les brebis, les sup

rieurs & les inferieurs, & on n'en fera qu'un fagot pour les jetter dans les flammes. *Et alligate ea in fasciculos ad comburendum*, Match. cap. 13. v. 30.

En voila assez ce me semble selon nostre dessein, il est temps de conclure, je n'aurois jamais fait, si je voulois suivre icy les pensées qui se presentent à foule à mon esprit, & je ne m'étonne pas si Monseigneur de Godeau & plusieurs autres ont fait des livres entiers sur un sujet si important, mais si peu connu & si peu pratiqué: je prie Dieu seulement qu'il benisse & fasse profiter tout ce que nous avons dy là dessus. *Neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat, sed qui incrementum dat Deus*, 1. Cor. cap. 3. v. 7.

Finissons par trois ou quatre fortes conclusions, qui seront autant de remedes, comme vous verrez: Je prens la liberté de m'adresser premierement à nos Seigneurs les Evéques touchant l'examen exact & le choix qu'ils doivent faire de ceux qui se presentent aux Ordres & aux Benefices & emplois Ecclesiastiques. Il ne s'agit icy rien moins que de leur damnation, du des-honneur du Clergé, du scandale & de la perte des peuples, du pillage des Sacremens, & de la profanation du Sang du Fils de Dieu, *Nolite omni spiritui credere*, dit Saint Jean dans le 4. chap. de sa premiere

Lettre, v. 1. *sed probate spiritus si ex Deo sint, quoniam multi Pseudo-Prophetae exierunt in mundum, qui sont des faux Prêtres & des faux Pasteurs: il faut éprouver leur naturel, leurs talents, leur titres, leur grace, leur piété, leur disposition au bien, leur docilité, leur obeissance, leur capacité, leurs motifs, & leur intention, leur experience, leur force, & leur utilité pour servir l'Eglise.*

Souvenez-vous Messieurs de l'aveu du grand Apôtre qu'il donne à un Evêque d'Ephese, c'est Timothé, 1. Timoth. cap. 5. v. 22. *Manus citò nemini imposueris, neque communicaveris peccatis alienis*, pour qu'il est certain que si un Evêque n'a pas porté un soin extreme pour faire le discernement des bons & des mauvais qui se presentent aux Ordres, & s'il confere à des indignes, il sera coupable de tous leurs crimes, & des scandales qu'ils feront, puisqu'il les devoit rejeter comme des illegitimes, des profanes & des étrangers, comme des profanes & des voleurs, pour éviter le juste reproche du fils de Dieu qui auroit sujet de leur dire, *Domus mea, domus orationis constituitur, vos autem fecistis illam speluncam latronum*, Matth. c. 15. v. 13. Prenez la peine de considerer que ce sont les faux Ecclésiastiques & les faux Pasteurs, dont nous pouvons dire encore ce que disoit le

de Dieu dans le même S. Matth. chap. 15.
v. 26. *Non est bonum sumere panem filiorum,*
& *mittere canibus,* & chap. 7. v. 6. *Nolite*
dare sanctum canibus, neque mittatis margari-
tas vestras ante porcos, ne forte conculcent eas
pedibus suis, & conversi dirumpant vos. Parce
que ce sont ces Ecclesiastiques à la dou-
zaine, ces gens intrus qui n'ont point de
vocation que celle que le monde leur
donne, qui déchirent après la conduite
des Prelats, & accusent leur negligén-
ce & leur facilité, qui les maudissent
aussi bien que les Examineurs com-
plaisans & corrompus, qui maudissent
peres & meres, les faux amis, les sollici-
teurs qui les ont poussé & engagé à un
état pour lequel ils n'avoient nulle incli-
nation, nul mouvement, nulle dispositi-
on, ny de la nature, ny de la grace, qui les y
ont, dis-je, porté par des principes les
plus grossiers, du plaisir, de l'interet, &
de l'ambition, que les Saints Peres & les
Canons condamnent de la dernière cor-
ruption & malignité, à cause des consé-
quences funestes qui en resultent, &
pour la perte de leurs ames, & de celles
des autres, pour le des-honneur du Clergé
& de l'Eglise: qui pestent, qui fulminent,
qui font des imprecations execrables, &
qui de plus s'en prennent à eux-mêmes,
qui desesperent, qui en pleurent de rage,
qui grincent des dents, qui jettent le

E

Breviaire par terre, & enfin pour un dernier mal-heur s'en vont à Geneve, aussi bien que les Religieux, les Beneficiers, & les Pasteurs mal-appellez : *Quod scimus loquimur, quod vidimus testamur.*

Entendons icy parler S. Leon epist. 87. *Quid est citò manus imponere (dit-il) nisi ante atatem maturitatis, ante tempus examinis, ante meritum laboris, ante experientiam disciplinae Sacerdotalem honorem non probatis tribuere.* Considerons que la faute qui se fait ou du côté des Prelats, ou de celuy des Ordinaires, ou de l'un & de l'autre tout ensemble, ne se fait qu'une fois, & elle est irreparable à l'égard des Ordres sacrés.

Suivons nôtre Apôtre au même endroit déjà cité, v. 24. *Quorundam hominum (ordinari volentium) peccata manifesta sunt praecedentia ad iudicium, quosdam autem & subsequuntur.* Pour les premiers dont les pechez sont des crimes & des scandales, il n'y a point d'examen à faire selon S. Paul, ny de conseil à prendre, tant tout evident qu'il les faut rejeter & même reprendre & corriger. *Peccata coram hominibus argue, ut & ceteri timere debeant, v. 20.* Puisqu'ils se trouvent sentenciez ou scandaleux publics : Mais pour les autres dont les crimes & les fautes sont plus cachez, & qu'on ne peut découvrir que par une diligente recherche

che, c'est à quoy il faut particulieremēt
 s'appliquer & prendre garde à leur sou-
 plesse, dissimulation, fictiō, & hypocrisie;
 à leur contenance forcée, à leur geste
 étudié, à leur parole, à leur silence, à
 leur demarche, & à leur extérieur qu'ils
 tâchent de couvrir tant qu'ils peuvent :
 C'est à découvrir ces fourbes, ces filoux
 spirituels des Ordres & des Benefices,
 ces loups travestis en brebis, que l'Apô-
 tre avertit les Prelats & les Examina-
 teurs d'apporter tout leur soin & la der-
 niere diligence, *quosdam autem & subse-
 quuntur*, comme l'expliquent S. Anselme
 & Theophilacte, ce qui fait dire au Pape
 Zosime ces graves paroles, *epist. i. Divi-
 nos ordines largiri oportet districti semper esse ju-
 dicii, rarum enim est omne quod magnum est.*

Vous trouverez, Messieurs, parmi
 les sujets qui se presentent immediate-
 ment à vous, ou à vos Vicaires gene-
 raux, & aux Examineurs établis, ou
 pour entrer dans vos Seminaires, si vous
 avez le bon-heur & l'avantage d'en a-
 voir; vous en trouverez, dis-je, qui ont
 l'esprit & la malice de Simon & de Gie-
 zi, pour trafiquer, pour acheter ou pour
 vendre tout ce qu'il y a de sacré & de
 spirituel, Sacremens, Messes, choses spi-
 rituelles, Benefices, Offices, les rits, &
 les saintes pratiques de l'Eglise; qui
 ont l'avarice & la perfidie de Judas.

E ij

qui ont le naturel de Coré pour former des partys & exciter des seditions dans l'Eglise contre les Superieurs, qui ont l'inclination & le genie d'Esau, impies, indevots, profanes, gourmands, yvrognes naturellement, prodigues, chasseurs, libertins, impudens, volontaires, desobeiffans, independans, des gens de guerre & de feu, turbulens, inquiets, violens, remüans, qui portent le caractere de reprobation sur le front & dans leur exterieur comme Cain. Saint Ambroise en decouvrit un à sa demarche qu'il ne voulut pas recevoir aux Ordres, & il ne se trompa pas, car ce miserable se fit après Manicheen.

Vous trouverez des esprits tous sectiers & tous mondains, qui n'ont que l'esprit de la mode en tête, insolens querelleux, joüeurs de cartes & de tripot, de dez & de blanque, qui se piquent de bravoure, d'entendre le monde, & ce qu'on appelle le beau monde, d'être prudens & dissimulez, d'avoir des intrigues, ou actives, ou passives, c'est à dire ou d'employer les autres, ou d'être employez, pour des Benefices pour des mariages, pour des charges, pour des offices, & des emplois, pour porter des paroles & semer des nouvelles, pour écrire & recevoir des lettres; qui font comme un capital de converser & de conduire

les Dames, de les entretenir & de leur complaire avec des lâchetes honteuses, de sçavoir toutes les formalitez d'un festin & d'une bõne table, ou pour mieux dire de la cuisine, j'appelle cela formalitez; car par le peu de connoissance que j'ay du monde, j'ay remarqué trois ou quatre conduites que je puis appeller autant de mysteres; les mysteres de table, ceux de la conversation, les mysteres de l'intrigue & de la friponnerie; c'est ainsi qu'il en faut parler pour en parler justement; & ceux de la politique, principalement de la haute & de celle qui n'est pas commune: les gens dont nous parlons sont profession de tous ces mysteres du monde, excepté les derniers dont ils n'en sont pas capables, & s'ils veulent s'en mêler, ils broüillent tout, ou par ignorance, ou par imprudence, ou par passion.

Vous trouverez des railleurs, ou avec esprit, mais méchant & mordant, ou le plus souvent sans esprit, badins, farceurs, comediens, causeurs, poètes, facetieux, faiseurs & diseurs de bons mots & de chansons, ou à boire, ou impures, qui n'ont pas le sens commun, qui sont le joiuet des compagnies, par leur immodestie & par leur extravagance, qui raillent sur les choses les plus saintes, sur les Ordres mêmes qu'ils ont reçeu, ou

qu'ils pretendent de recevoir, sur les Evêques, & sur les Examineurs, sur les ceremonies; des écoliers qui ne sont propres à rien, mal élevez, qui ne sçavent ny parler ny se taire, qui ne sçavent ny vertu morale, c'est à dire icy bienfaisance & honnêteté, ny vertu Chrétienne; qui ne sçavent pas, ou à grand' peine leur Catechisme: (sur quoy ils les faut interroger,) des rieurs sans fondement, tres-indociles & indisciplinables, des novices qui s'imaginent d'être de ja maîtres, qui gâtent, qui broüillent tout; des Esprits creux & vuides, qui n'ont pas le sens commun pour entendre ce que l'on leur dit; dont il faut étudier les humeurs pour leur profiter par la dernière complaisance de la charité; qui se scandalisent du bien, aussi-bien que du mal; impudens, fâcheux, negligens, hebetés, stupides, & avec tout cela pauvres & orgueilleux; les esprits singuliers & particuliers, des critiques, des opiniâtres, des intraitables, ennemis de l'ordre & de la discipline Ecclesiastique, qui ne veulent enseigner, ny l'être, qui ne se conduisent que par leur humeur; noirs, sombres, melancoliques, fourbes, malicieux, à mal faire; qui n'entrent que par force dans les Seminaires, dont ils decrivent par après la conduite, & tournent tout en ridicule.

Vous trouverez encore des chicaneurs, des gens de procez, de foires & de marches, des maquignons, des entremeteurs, des solliciteurs d'affaires, des ménagers fardés & cruels à l'endroit des pauvres &c. qui n'ont rien que l'apparence & la figure extérieure d'Ecclesiastiques, encor n'en fauvent-ils pas bié les apparences, tant ils sont absorbez dans la bassesse de la terre & du dernier esprit du monde; des excremens enfin des familles, que les parens jettent malheureusement dans le Clergé, ou à l'abry de quelque Cövent, ne pouvans s'en defaire autrement, & ne sçachans qu'en faire, ou qui s'y jettent eux mêmes par desespoir de pouvoir reüssir dans le monde, ou de n'avoir pas reüssi dans leurs desseins, ou par faute de talens, ou par disgrâce, ou par des crimes que l'on decouvre: en un mot des rebuts du monde & de la fortune; pardonnez moy si je me sers de ce mot de fortune, car je parle icy vulgairement, *Quosdam autem & subsequuntur*. Prenez-y donc garde, Messieurs, car après qu'ils sont engagez temerairement, de quelque côté que cela vienne ils font mille imprecations, ils accusent le ciel & la terre; ils detestent parens, Evéques, amis, ils maudissent le jour & l'heure, ils font mille scandales, & s'abandonnent enfin à tous les desordres

D iij.

par desespoir, & se portent jusques à l'apostasie, *Qui desperantes, semetipsos tradiderunt impudicitia, in operationem immunditia omnis, in avaritiam*, comme dit l'Apôtre des Nations, *Ephes. 4. v. 19*, n'ayans pas les forces de soutenir le poids de la sainteté Ecclesiastique, ou d'un Benefice, & étans privez des plaisirs de l'Etat, & ne pouvans prendre ceux du monde qu'avec peine & infamie. *Vbi quamvis aliqui ex his omnibus enumeratis possint prudenter & cautè admitti positis cateris ponendis, debent tamen moneri.*

Mais voyons les sentimens des SS. PP. sur ce sujet. *Dilatata videtur Ecclesia, ipse enim Cleri sanctissimus Ordo fratrum numerus super numerum multiplicatus est. Verum etsi multiplicasti gentem, non magnificasti letitiam.* S. Bernard. De convers. ad Cleric. cap. 21.

Messis quidem multa, operarii verò pauci: Et ecce mundus Sacerdotibus plenus est, sed tamen messe Dei rarus invenitur operator, quia officium quidem Sacerdotale suscipimus, sed opus officii non implemus. S. Greg. hom. 17. in Evangelia.

Enfin, *Castus & humilis eligatur, ut quocumque locorū pervenerit omnia vitia propria integritate purificet, nec pretio, sed precibus ordinetur, tantum ab ambitu debet esse sepositus, si quaratur cogendus, rogatus recedat, invitatus effugiat, sola illi suffragetur necessitas excusandi, profectò enim indignus est Sacerdotio nisi fuerit*

ordinatus invitus. Lib. 3. Codic. de Episc.
& Cleric. Peu & bons.

Souvenez vous Messieurs, du fait du grand S. Leon, nous l'avons déjà rapporté, dont l'humilité & la crainte de la charge de l'Eglise Universelle qu'on luy imposa en son absence, fut si grande qu'elle luy fit dire ces paroles du Prophete Habacuc, chap. 3. v. 1. & 16. *Dominé audivi auditionem tuam & timui, audivi & conturbatus est venter meus, à voce contremuerunt labia mea.* Et pourquoy ? parce (ajoute r'il) qu'il n'y a rien de si nouveau que le travail au foible, que la grandeur au petit, & la dignité à celuy qui en est incapable.

En voila plus que le dernier des Ecclesiastiques n'en devoit dire aux Princes & aux Docteurs nés de l'Eglise. Saint Paul vous dira le reste écrivant à Timothé & à Tite, dont le premier étoit Evêque d'Ephese, & le Primat même de toutes les Eglises de l'Asie Mineure, dont Ephese étoit la Metropolitaine, & le second étoit Archevêque de Candie.

Ajoutons seulement ces paroles du même Apôtre, Act. cap. 20. v. 28. *Attendite vobis, & universo gregi, in quo vos Spiritus sanctus posuit Episcopos, regere Ecclesiam Dei, quam acquisivit sanguine suo.* Dont les Ecclesiastiques & les Curez sont les premiers membres & la plus noble portion

EV

& c'est pour cela que le Fils de Dieu voulant établir S. Pierre le Chef de son Eglise, luy recommande particulièrement par deux fois le soin des Apôtres, des Evêques, & des Prêtres, en un mot des Ecclesiastiques; *Pasce agnos meos*, dans saint Jean chap. 21. v. 16.

Je m'adresse en second lieu à ceux que je suppose être bien appellez, & qui ont toutes les qualitez requises: Mais après ce que nous leurs avons dit cy-dessus, je n'ay plus rien à dire que de les faire ressouvenir d'être fidelles à la grace de leur Vocation, car ils la peuvent perdre, & par leurs infidelitez & negligences, principalement habituelles, & par leurs rechûtes, se mettre en un état comme si jamais ils ne l'avoient eüe.

Je leur dirois volontiers à plus forte raison ce que S. Paul écrivoit à Timothée *Admoneo te ut resuscites gratiam Dei, quae est in te per impositionem manuum mearum*, 2. Timoth. c. 1. v. 6. où il ne l'accuse pas selon le Grec & les Interprètes, d'infidelité & de negligence, mais il avertit comme un Pere, & desire avec un zele Apostolique qu'il continue de plus en plus, & qu'il fasse croître & profiter la grace qu'il avoit receüe de luy, car il l'avoit fait Prêtre & Evêque, comme s'il vouloit dire que cét esprit & cette grace Ecclesiastique est: côme un feu caché sous

la cendre, qu'il faut sans cesse souffler & exciter pour l'entretenir & l'allumer davantage contre les efforts du diable, du monde & de la chair, qui font tout ce qu'ils peuvent pour l'étouffer, & c'est ainsi qu'expliquent ce passage, Theodoret, Theophylacte & S. Chrysostome.

Nous dirons bien-tôt les moyens de conserver & d'augmenter à même temps ce feu & cet esprit, pendant que ceux que je suppose bien appelez & à qui je parle présentement, sçauront que ce passage s'adresse à eux en toute maniere, pour être avertis de la part de l'Apôtre de résusciter leur grace, ou Clericale simple, ou des Ordres sacrez, ou Pastorale, s'ils ont été assez mal-heureux, ou de l'affoiblir tellement que l'on puisse dire qu'elle est comme morte, qu'elle ne luit plus, qu'elle n'échauffe plus, ou de la perdre entièrement par leurs frequentes rechûtes (car je n'ay jamais pensé, ny je ne le puis, qu'elle ne se puisse recouvrer, mais il est tres-rare & tres-difficile au dire du même Apôtre, Hebr. cap. 6. v. 4. 5. & 6. *Impossibile est eos qui semel sunt illuminati, gustaverunt etiam donum caeleste, & participes facti sunt Spiritus sancti, & prolapsi sunt, rursus renovari ad poenitentiam.*) ou s'ils ont été assez fideles, qu'ils ayent soin de continuer & d'augmenter les dons qu'ils ont receus par le bon usage qu'ils

E vj

en doivent faire. *Qui sanctus est sanctificatur adhuc, Apoc. c. 22. v. 11,*

Ce que le Prince des Apôtres relève plus fortement, ce me semble dans la seconde Lettre, chap. 2. v. 10. *Quapropter fratres, magis satagite, ut per bona opera certam vestram vocationem & electionem faciatis:* C'est à dire craignez de la perdre, affermissez-la, assurez-la, & comme vous ne pouvez pas la rendre assurée sans travailler à l'augmenter & faire de nouvelles acquisitions & conquêtes de graces, pour vous enrichir de plus en plus: c'est pour cela que vous y devez penser: c'est à quoy vous devez appliquer tous vos soins, & cela sans relache, *magis satagite*: car si vous n'avancez pas vous reculerez, selon la pensée de Saint Gregoire. *In via sancta non progredi, regredi est.* Et c'est une demonstration en matiere de grace, ou la grace domine ou la nature, ou la grace commande ou la nature, ou la grace est plus forte que la nature, ou celle-cy plus forte que la grace: si la grace est plus forte que la nature, vous avancerez; si la nature conduit vous reculerez; je sçay bien qu'on peut se redresser, & regagner le chemin, qu'on peut agir quelquefois plus fortement, & quelquefois plus foiblement: Mais cela n'empêche pas que ce que je viens de dire ne soit vrai.

parlant ordinairement & generalemēt.
Isai. cap. 27. v. 6. Florebit & germinabit
Israel. Le germe va devant la fleur, cela
 est sans doute, & neantmoins il est dit
 que le juste fleurira & germera, pour
 faire voir que nous devons toujours
 fleurir & porter des fruits nouveaux
 pour affermir & rendre fecond le ger-
 me de la Vocation, qui sans cela de-
 viendrait sterile & comme mort, sans
 un travail continuel : & n'est-ce pas la
 pensée de l'Apôtre quand il dit, *Spiri-*
tum nolite extinguere, 1. *Thessal. cap. 3.*
 v. 19. Mais loin bien de cela allumez-le
 davantage, puisque la carrière des justes
 est comme la lumière du Soleil levant,
 qui monte toujours jusques à son midy,
Iustorum semita ut lux splendens procedit &
crefcit usque ad perfectam diem, *Proverb.*
cap. 4. v. 18. Via impiorum tenebrosa, nes-
ciunt ubi corruant, v. 19. *Travaillons donc-*
ques sans relâche, Donec aspiret dies &
inclinentur umbra, *Cantic. c. 2. v. 17.*

Pour les moyens maintenant, mes
 tres-chers Freres, la même grace qui
 vous a appelé vous les apprendra, si
 vous luy êtes fidelles, *Vnitio docebit vos*, 1.
Joan. cap. 2. v. 27. Je puis neantmoins
 vous dire que la crainte de la perdre,
 l'estime que vous en devez faire, la re-
 ligion pour Dieu, & pour toutes les cho-
 ses saintes & sacrées, pour les pratiques

& les ceremonies de l'Eglise, l'humilité, l'obeissance, la direction, la fuite & le degagement du monde, le travail, l'estude, la lecture, la fidelité dans vos emplois & dans tout ce qui regarde vos obligations: & l'oraison, la mortification, l'esprit de penitence, la violence sur vous memes, la charité pour le prochain, le zele des ames & de la gloire de Dieu, &c. sont à mon avis des excellens moyes pour conserver & augmenter en vous l'esprit Ecclesiastique, & pour luy faire porter des fruits dignes de Dieu & de l'eternité, & pour vous, & pour les autres, mais *sta firmus in hoc, esto fidelis usque ad mortem.*

Vous pouvez pratiquer tout cela avec la grace qu'il faut demander sans relâche par cent gemissemens interieurs, & avec la violence que vous y devez apporter, & par ce moyen vous reparerez infailliblement vos fautes, & vous meritez, *saltem de congruo*, le don de la perseverance, au dire de S. Aug. lib. de dono persever. cap. 6. *Hoc Dei donum simpliciter emereri potest.* Principalement par des prieres cōtinuells & ferventes, dressées à cet effet, & accompagnées de bonnes œuvres & des conditions que S. Thomas demande pour une oraison infailliblement impetratoire & meritoire. *Voluntatis pro se petat necessaria ad salutem, pietas,*

perseveranter. 2. 2. quæst. 84. art. 15.

Il est temps enfin d'achever cette matiere, il ne me reste plus aussi que de m'adresser à ceux qui se sont engagez dans l'Etat Ecclesiastique mal à propos, ou ignoramment & inconsiderément, ou criminellement par des veües & des sentimens tout purs de la chair & du sang, ou mélez & impurs: Mais après ce que nous leur avons dit, il ne s'agit plus maintenant que de legitimer leur vocation & d'en reparer le defaut, s'il est possible; disons doncques en un mot qu'après les moyens que nous venons de donner à ceux qui ont eu le bon-heur & la grace d'être choisis de Dieu, mais qui se sont relâchez, dont ceux-cy ont encore plus besoin, & auxquels ils sont necessaires de la derniere necessité, l'unique remede qui renferme tous les autres & qui sert également pour les bien appelez, mais qui sont tiedes & lâches, & pour les intrus, c'est de se retirer dans la solitude à l'abry de quelque bon Seminaire Ecclesiastique, & là s'abandonner aveuglement à la conduite de quelque brave Directeur bien choisi, qui ayt une science & doctrine saine, une pieté sans scrupule, une charité & un zele des-interessé, une experience & pratique solide; une prudence & maturité reconuë, une fermeté à l'épreuve

qui conferera de leur état avec le Prelat s'il est necessaire, & je croirois qu'il seroit mieux ; & dès maintenant il faut demander cette grace à Dieu sans cesse, & y rapporter toutes les bonnes oeuvres que l'on fera, & je puis dire assurement qu'ils feront un heureux voyage, avec la grace de Dieu qui ne leur manquera pas, puisque leur humilité, leur obeissance, & leur fidelité l'attirera : *Humilibus autem dat gratiam*, Jacob. cap. 4. v. 6. Et comme dit le Sage, Proverb. cap. 21. v. 28. *Vir obediens loquetur victoriam*. Et c'est pour cela qu'un Pere compare celuy qui obeit & qui se laisse conduire à celuy qui fait voyage sur un bateau. *Iter dormiendo confectum*. J'en dis autant à Messieurs les Curez qui ont besoin d'une double vocation, d'un double esprit, d'une double force, d'une double fidelité & cooperation.

Concluons doncques par les paroles de nôtre Apôtre 1. Cor. cap. 1. v. 26. *Videte vocationem vestram Fratres*, & autre part. *Attendite vobis & universo gregi*, si vous en avez, & enfin par celles du Prince des Apôtres qui sont si memorables, *Quapropter* (c'est une consequence qu'il tire) *fratres magis satagite*, &c. nous les avons cité plus haut, soit que vous soyez bien appelez, soit que vous ne le soyez pas, il faut travailler, il faut

